L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 34 JOLIETTE, MERCREDI LE 7 SEPTEMBRE 1966

Bibliothèque des Jeunes 15 juin 1967—18

IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Le colloque du 18 septembre

Il semble que la confessionnalité et la restructuration des commissions scolaires seront les sujets de discussions les plus suivis et les plus importants au colloque du 18 septembre prochain organisé par le Comité régional de planification scolaire.

On sait que les tomes IV et V du Rapport Parent ont présenté des recommandations qui culbutent des habitudes ancrées dans nos moeurs dans le domaine scolaire.

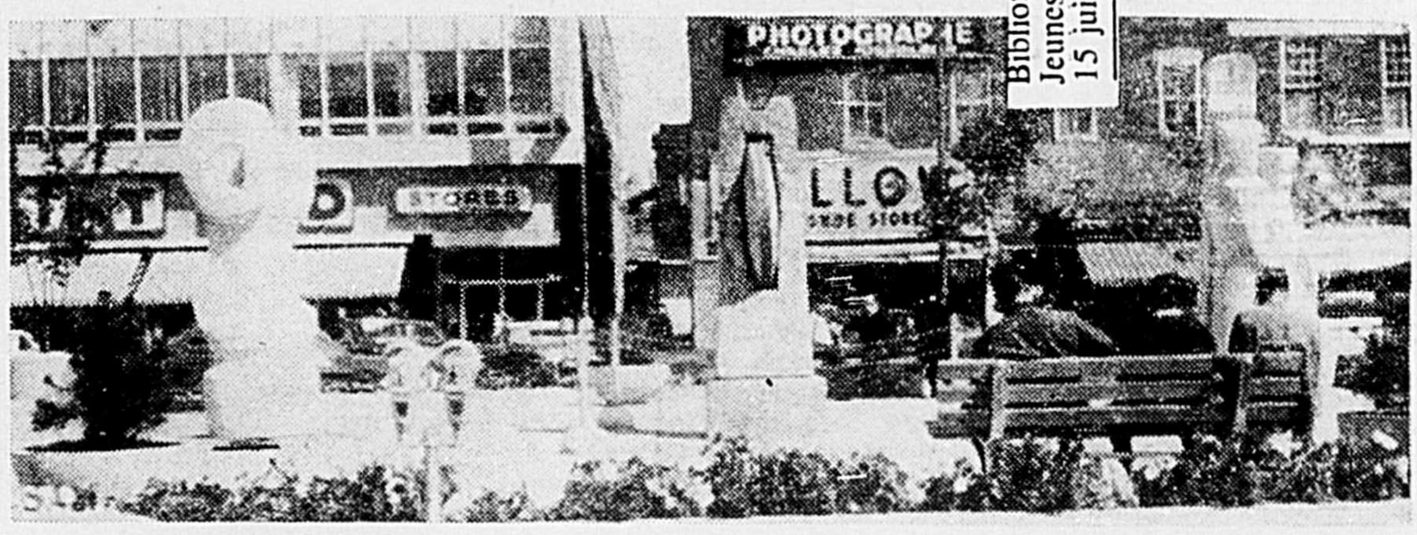
Comme le Conseil supérieur de l'éducation doit siéger à Joliette au cours de l'automne, le Comité régional de planification veut lui soumettre un mémoire qui représente le plus exactement possible le point de vue du milieu sur ces problèmes actuels controversés.

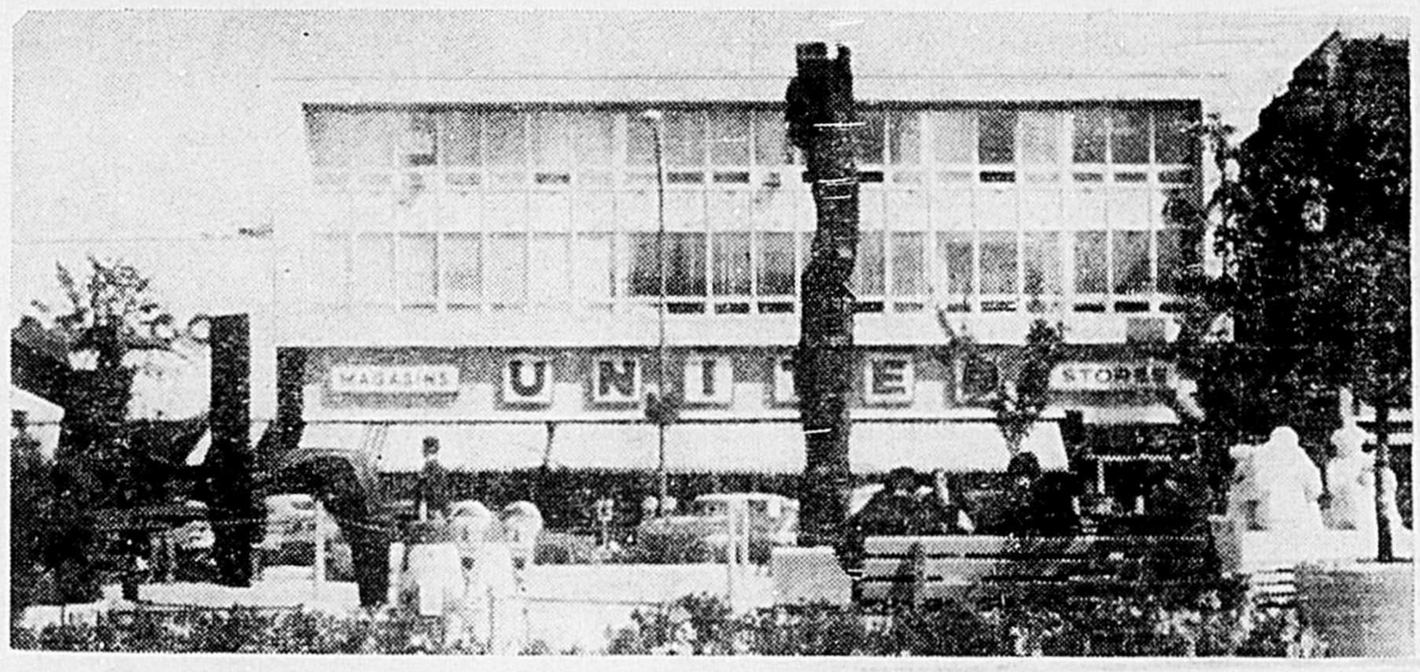
Huit commissions ont été formées pour animer les discussions. Les exposés des diverses commissions seront soumis à une générale qui terminera le colloque.

Plusieurs corps intermédiaires ont convoqué des réunions pour prendre position sur les recommandations du Rapport Parent soumises aux participants du colloque.

La Société Saint-Jean-Baptiste qui a déjà tenu des journées d'études sur le problème scolaire aura ses délégués au colloque.

Me Hétu, président de la Régionale, a réitéré au cours de la session des commissaires, jeudi dernier, l'invitation à tout le public, d'assister à cette importante réunion qui définira l'orientation des commissions scolaires et de l'enseignement.





Vernissage des oeuvres du symposium de sculpture

Le vernissage des oeuvres du Symposium de sculpture aura lieu dimanche prochain, 11 septembre, à 3 h. de l'après-midi sur l'Esplanade où les oeuvres sont actuellement exposées.

La Société St-Jean-Baptiste qui, par la Commission des fêtes de la St-Jean, est à l'origine de ces oeuvres a demandé une réception officielle qui suivra le vernissage. Les autorités municipales ont accepté.

On sait que les six oeuvres du symposium produites par Max Boucher, C.S.V., Gaétan Thérien, Ethel Rosenfield, Jos Marcil, Roland Dinel et Paul Borduas deviennent propriété de la communauté joliettaine et seront exposées par les soins des autorités municipales, dans divers lieux publics joliettains.

Dans la photo du haut nous voyons les oeuvres de Mme Ethel Rosenfield, de Joseph Marcel et de Gaétan Thérien; dans la photo du bas et dans le même ordre la sculpture en métal de Paul Borduas, le "Totem à Nelligan" de P. Roland Dinel et le groupe du Père Maximilien Boucher, c.s.v. Les artistes qui ont pris part au symposium de Joliette seront présents au vernissage et le président de la SSJB, M. Jean-Paul Morin, de même que le commissaire général des Fêtes de la Saint-Jean, M. Georges Rondeau, profiteront de la circonstance pour remettre les oeuvres aux autorités municipales qui se chargeront de les installer en des endroits publics et de les entretenir à l'avenir.

A Shawanigan les 16, 17 et 18 septembre

Congrès National des Chevaliers de Champlain

Pour marquer son 10e anniversaire de fondation, l'Ordre des Chevaliers de Champlain a choisi Shawinigan pour la tenue de son neuvième congrès national.

En effet, les 16, 17 et 18 septembre prochains des centaines de Chevaliers de Champlain, venus des différentes provinces du Canada, participeront aux assises de leur 9e congrès national.

Ce congrès est organise par l'intendance Mauricienne, sous la présidence de M. J.-P. Lacoursière, et coïncidera avec le 10e anniversaire de fondation de l'ordre.

Le thème d'étude sera: "Le rayonnement communautaire Champlain."

Parmi les événements sociaux, qui surviendront lors du congrès, nous comptons: une réception mixte, offerte par l'Intendance Mauricienne, réception à l'hôtel de ville de Shawinigan, banquet avec causerie par M. Paul Dumont Frenette, de Radio-Canada.

En même temps, les Dames Hélène de Champlain, section féminine des Chevaliers, tiendront aussi leur 5e congrès national.

Les conjoints des délégués, non engagés dans l'un ou l'autre de ces mouvements feront, samedi le 17, un voyage au-dessus du coeur du Québec, grâce à l'amabilité de Air-Canada.

La pauvreté au Canada

Message de l'Episcopat canadien

Voir cahier 2, page 12

Les prêtres retournent à l'école

Page 3

Le Couvent de St-Gabriel célèbre son centenaire

Page 5

Fête du travail tragique

Cinq morts dans la région

La longue fin de semaine de la Fête du Travail a allongé encore la liste des morts violentes de l'été qui s'achève. Les accidents de la route ont fait cinq morts dans notre district. Au total 42 personnes sont mortes de façon violente de vendredi soir à mardi matin.

A ST-JEAN-DE-MATHA:

M. Willie-Joe Archambault, 59 ans, de St-Jean-de-Matha, comté de Joliette a été tué par un camion, samedi, près de chez lui sur la route no 48.

A ST-DONAT:

Mme Marcelle Gagnon, 30 ans, du 10,769 rue Armand-Lavergne, à Montréal-Nord, a été tuée dans la collision de deux autos vers 2 h. 10 samedi matin, sur la route no 30, près de St-Donat, dans les Laurentides.

A BERTHIER:

Gaétan Beaulieu, 5 ans, du 621 rue Bayonne-Sud, à Berthier-Jonction, a été tué par une auto, vers 8 h. 30 vendredi soir, en traversant la rue près de la maison de ses parents.

M. Léonard Conway, 33 ans, du 36 rue Oak, à Massachussets, s'est tué à 5 h. 40, samedi après-midi, dans la collision de deux autos sur la route no 2, en face du Club de golf de Berthier. Quatre autres personnes ont été blessées dans cet accident.

A ST-GABRIEL-DE-BRANDON:

M. Georges Doyon, 22 ans, du 4951 rue Coronet, à Montréal, s'est tué, vers 3 h. samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 43, près de St-Gabriel-de-Brandon. Trois autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Plus de 16,000 enfants en classe

Des premiers chiffres non officiels indiquent que plus de 16,000 enfants sont entrés en classe mardi dans la région de Lanaudière.

La Commission scolaire régionale Lanaudière, qui groupe 41 commissions scolaires, a ouvert ses portes à plus de 7,400 élèves. La Commission scolaire de Joliette a dénombré quelque 5,000 étudiants au cours élémentaire pour la ville de Joliette et la banlieue.

Dans la région, en dehors du grand Joliette, on estime à 4,000 élèves le nombre des étudiants à l'élémentaire. A ces chiffres il faut ajouter les 1,200 élèves au moins qui fréquenteront les institutions indépendantes.

Partout les écoles sont pleines à craquer et on attend avec anxiété la construction des écoles polyvalentes.



M. YVAN PELLAND

A Joliette, le 3 septembre, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Yvan Pelland, comptable à l'Imperial Tobacco, époux de Jeannette Gibault, demeurant à 258, rue Salaberry.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 6 septembre au départ de la résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis pour l'église St-Jean-Baptiste où le service fut célébré à deux heures et trente. Inhumation au cimetière de Ste-Elisabeth.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux soeurs et deux beaux-frères: M. et Mme Armand Demers (Jeannette), et M. et Mme Wilfrid Brunelle (Laurianne); il était le neuveux de Sr Pierre Pascal, des Srs de la Providence, et de M. Alphonse Pelland, de Ste-Elisabeth.

M. LAZARE GOULET

A Joliette, le 4 septembre, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement M. Lazare Goulet, ingénieur-mécanicien au CNR, époux de Cécile Perreault, demeurant à 307, rue Lévis.

Les funérailles ont eu lieu ce matin mercredi, au départ de la résidence funérairre Omer Landreville, 684, rue St-Louis, pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à 2 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Charlemagne Goulet, M. Bernard Goulet, Mlles Hortense et Berthe Goulet, M. et Mme Lucien Bazinet (Luce), Sr Gabriel Goulet des Srs de la CND, Sr Cornélien, des SS. de la Providence, Mlle Lucienne Perreault et M. et Mme Jean-Alexandre ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. CHARLES CHAMPOUX

A St-Paul de Joliette le 4 septembre à l'âge de 75 ans est décédé M. Charles Champoux, époux de feu Rose DeLima Beaupré, demeurant à St-Paul.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 7 septembre des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette pour l'église de St-Paul où le service fut célébré à 10 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants: M. et Mme Bernard Beaudoin (Garcia), de Joliette, M. et Mme Jean-Paul Champoux de St-Paul, M. et Mme Maurice Lafortune (Marie-Jeanne) de St-Gérard de Magella, Mlle Agathe Champoux, de St-Paul, M. et Mme Robert Champoux, de St-Paul.

M. JEAN-PAUL CROZE

A Joliette le 3 septembre à l'âge de 43 ans est décédé subitement M. Jean-Paul Croze, époux de Gisèle Bourassa demeurant à 8, rue Dupont, St-Paul de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 6 septembre des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau pour la Cathédrale de Joliette où le service a été célébré à 10 heures a.m. Inhumation au cimetière de Joliette.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: André, Gilles, Carolle, Daniel, Francine, Robert, Marcel, Roger et Baby; ses beaux-parents: M. et Mme Marius Thériault de Montréal; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Roméo Ferland (Lucille), M. et Mme Gérard Croze, de Joliette, Mme Marcel Croze, de Québec; M. et Mme Georges Lauzon, de Joliette, Mlle Jacqueline Morin, de Montréal, M. et Mme Claude Bourassa, de Terrebonne, M. et Mme Marcel Bourassa, M. et Mme Armand Vézina, de Montréal; M. et Mme Marcel Durand (Solange) de St-Ambroise; M. et Mme Réal Gauthier (Lise), de Joliette; M. et Mme Roger Bourassa de St-Ambroise;; M. et Mme Jean-Jacques Bourassa; M. et Mme Thony Panetty, de Trois-Rivières; M. Yvon Bourassa de Montréal, M. et Mme Germain Deguire, de Pointe-Claire.

MME GERARD DESROCHERS

A Joliette le 3 septembre à l'âge de 50 ans est décédée subitement Mme Gérard Desrochers, née Précille Gauthier, demeurant à 709, rue Visitation., Joliette .Les funérailles ont eu lieu mercredi le 7 septembre des Salons Garceau et Garceau, 151, rue Papineau, Joliette pour l'église du Christ-Roi de Joliette où le service fut célébré à 3 heures p.m. Inhumation au cimetière de Joliette, de là au cimetière de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 7 septembre des Salons Garceau et Garceau, 151, rue Papineau, Joliette pour l'église du Christ-Roi de Joliette où le service fut célébré à 3 heures p.m. Inhumation au cimetière de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Henriette, Thérèse, Lise et Suzanne; sa mère: Mme Vve Albert Gauthier, de Rémigny; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Athanase Gauthier, de Témiscamingue, M. et Mme Paul Gauthier, de Montréal, M. et Mme Jos. Bruneau (Berthe), de Rémigny, M. et Mme Gabriel Desrochers, M. et Mme Majorique Desrochers, de Joliette, M. et Mme Léo Desrochers, de Donnacona, M. et Mme Lucien Desrochers, de Joliette, M. et Mme Roger Ratelle de Ruisseau St-Pierre, M. et Mme Jean Gauthier, de Témiscamingue, M. et Mme Fernand Gauthier, de Noranda, Mlle Jacqueline Gauthier, d'Abitibi, M. et Mme Ange-Albert Desrochers, M. et Mme Jean-Marie Desrochers, de Joliette, M. et Mme Hervé Riopel de Ste-Béatrix.

Nos condoléances.

M. ERNEST PEPIN

M. Ernest Pepin, père du président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, est décédé vendredi matin à sa résidence. Il était âgé de 82 ans.

Natif de Boucherville, M. Pepin était fendeur de cuir de son métier qu'il exerça à Joliette et à Montréal.

Lui survivent son épouse, née Florida Larivée, et neuf enfants: M. Antonio Pepin, de Montréal; Mlle Marguerite Pepin, de Joliette; Mme Rolland Jetté (Simone), de Joliette; Mme Marcel Lemieux (Lucille), de Granby; M. Jacques Pepin, de St-Vincent-de-Paul; M. Maurice Pepin, de Montréal; M. Marcel Pepin, président de la CSN; Mlle Jeannine Pepin, de Montréal; et M. Fernan Pepin, de Saint-Pierre. Le défunt avait épousé en première noces Antoinette Dubois décédée.

Les funérailles ont eu lieu lundi, fête du travail, à 9 heures du matin, à l'église paroissiale de St-Henri. L'inhumation a eu lieu à Boucherville.

M. LUCIEN BAZINET

A Montréal, le 2 septembre à l'âge de 67 ans est décédé Lucien Bazinet, célibataire (inspecteur de la Régie des Alcools de la province de Québec), fils de feu Delphin Bazinet et de feu Donalda Mireault, frère de Mère St-Pierre Damien, c.n.d.. Le défunt était l'oncle de M. Georges-Emile Lapalme .

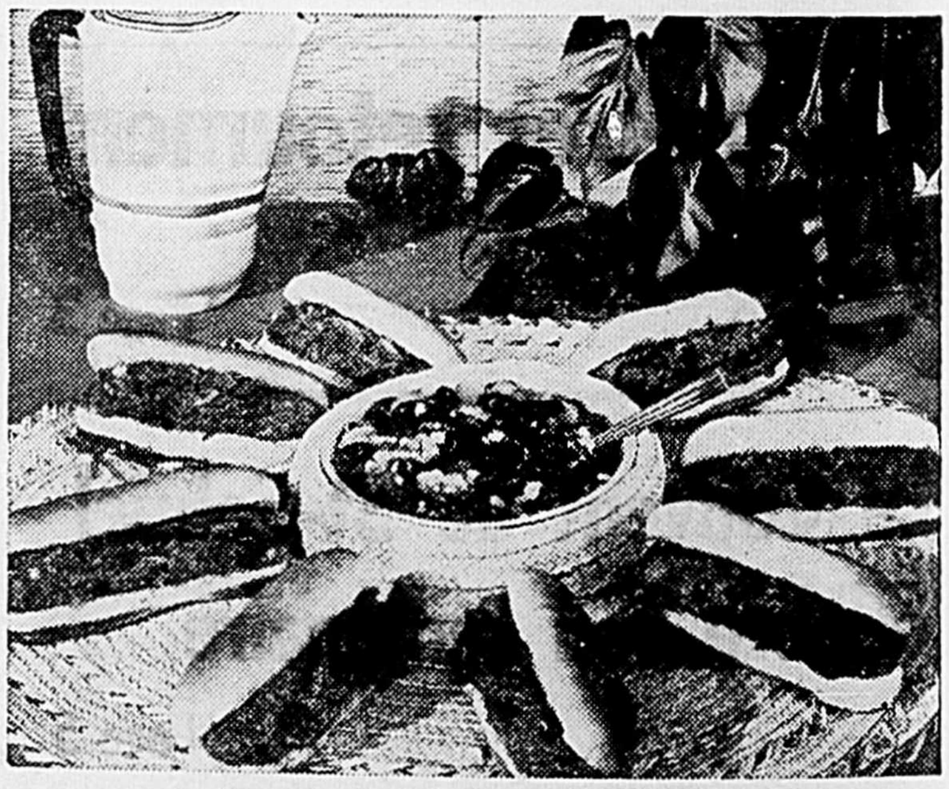
Les funérailles ont eu lieu lundi. Après la messe des funérailles, en l'église St-Jean Berchmans de Montréal. La dépouille mortelle a été inhumée dans le terrain de famille au cimetière de Joliette.

ANNONCER
RÉGULIEREMENT DANS
L'Action POPULAIRE
C'EST PROFITER DU
JOURNAL QUI ENTRE DANS
LE PLUS DE MAISONS
DE LA REGION



Religieuses à l'Expo

Habituées au travail bien fait, ces religieuses n'ont pas hésité à se coiffer du casque protecteur pour voir sur place les ouvriers travailler à la réalisation de l'Exposition internationale de 1967. Il s'agit des révérendes soeurs Marie-Irène-du-Sauveur, (Irène Leblanc) de Girouxville, Alberta, Mary Damien (Juliette Boucher), de la mission pakistanaise et Marie Cyrille (Jeanne d'Arc Guimond) de Grenn Valley, Ontario, toutes trois venues fêter avec leurs consoeurs leur vingt-cinquième anniversaire de vie religieuse chez les Soeurs de Sainte-Croix, à la maison mère, à ville St-Laurent. Elles en profitèrent pour visiter l'Expo 67.



QUAND LE POULET CREOLE MONTE VERS LE NORD...

A la fin du seizième siècle, Henri IV déclare à son peuple: "Si Dieu me prête vie, je désire rendre le pays assez prospère pour que chaque Français puisse, le dimanche, mettre la poule au pot."

L'expression est devenue signe d'aisance, et si c'est là une norme, les Canadiens n'ont jamais été plus prospères car le poulet figure très souvent à nos menus. Il est d'ailleurs peu coûteux de nos jours, et il n'a jamais été meilleur.

Voici une recette adoptée d'une spécialité du Sud: les Petits pains au poulet Créole — dont les petits pains, bien sûr, sont de chez nous. Pour un buffet intime, un plat de fèves au lard et de maïs en grains, s'harmonisera à merveille avec la saveur piquante de ces nouveaux sandwichs.

REMERCIEMENTS

LES ENFANTS DE

M. WILFRID ST-ANDRE

remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de leur père.

REMERCIEMENTS

MONSIEUR JOSEPH FAUST

ainsi que ses enfants remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de

MADAME JOSEPH FAUST

survenu le 24 juillet 1966

REMERCIEMENTS

MADAME J.-B. LEFEBVRE
M. ET MME AURELE LEFEBVRE
M. ET MME GERARD LEFEBVRE
MADEMOISELLE LUCIE LEFEBVRE
M. ET MME JULES PICARD (AGNES)

remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de

M. J.-B. LEFEBVRE

Pour une transaction en OR...

Voyez GARAGE Girard LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

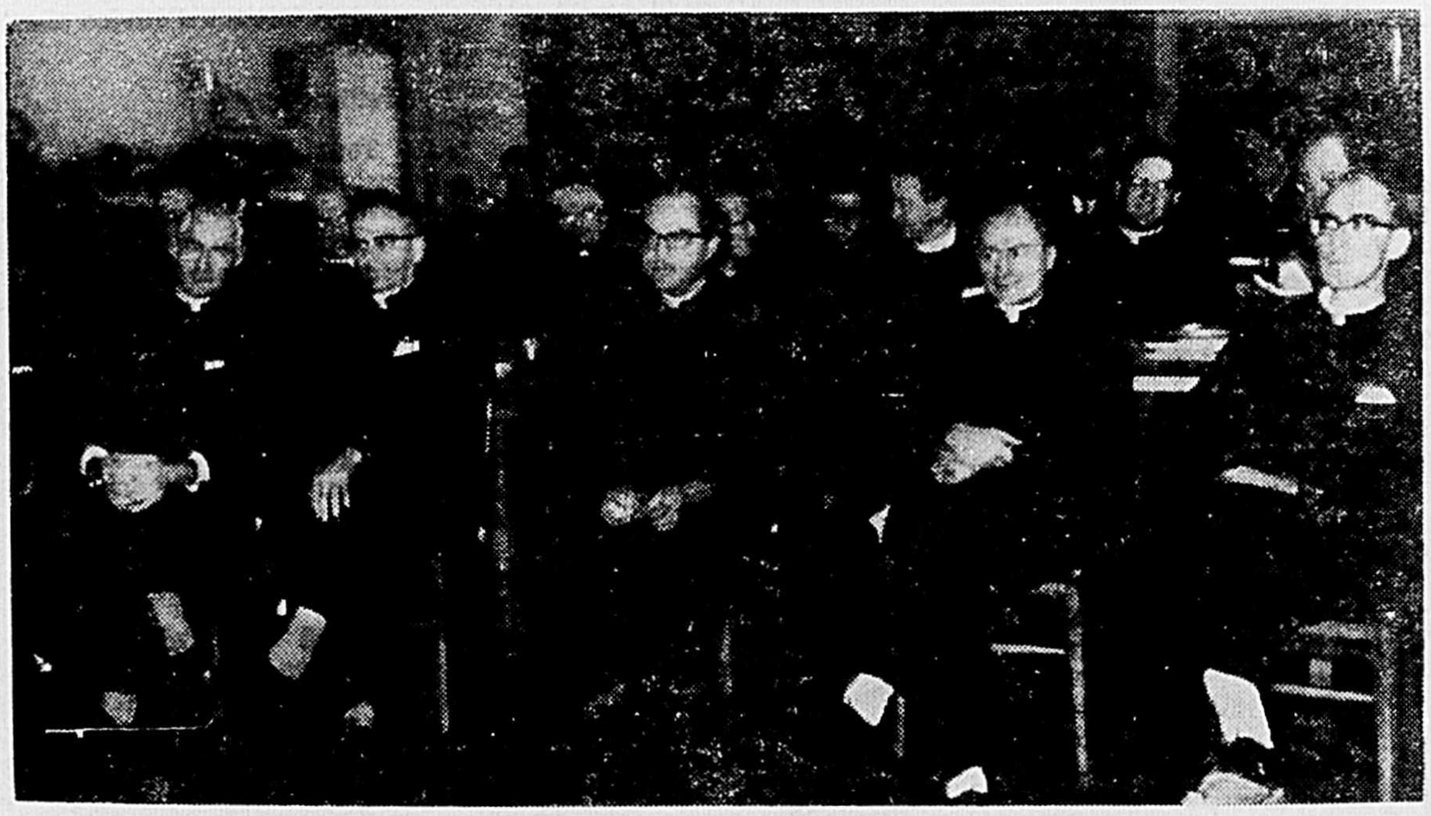
144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 34 JOLIETTE, MERCREDI LE 7 SEPTEMBRE 1966 1er CAHIER



Un groupe de prêtres sont retournés à l'école, hier, à l'occasion d'une journée d'études sacerdotales. Sur la photo on reconnait: M. l'abbé Réginald Marsolais, conférencier, membres de l'Office provincial catéchistique, M. l'abbé Jean Riberdy, vicaire à St-Barthélemy, le R.P. Roger Poirier, M. Luc Marsolais, responsable de la catéchèse à St-Jacques, M. l'abbé Philippe Lafontaine, vicaire à St-Côme, etc.



Aux journées d'études sacerdotales — Le R.P. Roger Poirier, o.m.i., aumônier national de la J.O.C. et de la J.O.C.F., conférencier, M. l'abbé Rosaire Hérard, aumônier diocésain de la J.E.C. et de la J.E.C.F., M. l'abbé Hubert Coutu, aumônier de la J.O.C. et de la J.O.C.F., M. l'abbé Réal Simard, directeur diocésain de l'Action Catholique, M. y'abbé Pierre Gaudet, directeur de l'Office catéchistique diocésain.

Les prêtres retournent à l'école

Mardi, 6 septembre, rentrée des classes. Pour ne pas être en reste avec la population étudiante, une cinquantaine de prêtres du diocèse se retrouvent à la Maison Querbes pour une journée d'étude. Les grands thèmes sont: la catéchèse au primaire et la révision de vie dans l'Action Catholique.

L'abbé Réginald Marsolais, responsable à l'Office Catéchétique Provincial de la rédaction des nouveaux manuels de Religion en 1ère, 2e et 3e années du cours élémentaire, nous esplique les grandes orientations qui ont présidé à la rédaction de ces nouveaux manuels. "Rassemblés dans l'amour" sera en vigueur cette année, pour la première fois, dans toutes les classes de troisième. En revenant sur les expériences des deux premières années, les prêtres s'interrogent sur leur rôle à ce niveau du primaire. Que doit faire le prêtre avec les élèves, avec les parents, avec les maîtres, etc.? Autant de questions posées; autant de réponses à expliciter; autant de solutions à mettre en application. Les prêtres retournent à l'école, mais la vie n'est pas l'école. On pose les problèmes; les expériences commenceront ou continueront dans les paroisses pour tenter de les résoudre au jour le jour.

L'après-midi, le Père Roger Poirier, o.m.i., aumônier national de J.O.C., fait d'abord un exposé sur la "Revision de vie". Et alors chacun se met à l'oeuvre pour expérimenter, sur-le-champ, ce qui vient de nous être donné. Les prêtres présents se forment en petites équipes de 5 ou 6 membres et font ensemble une Revision de vie. **Voir** un fait qui regarde leur vie sacerdotale. **Juger** des causes, des conséquences de ce fait. Trouver un **agir**, une action à poser. Comme tous les militants d'Action Catholique, les prêtres regardent franchement leur vie, leur milieu, leurs attitudes, leur mentalité. Ce que l'homme en pense, ce que le Christ en pense? Quoi faire devant cela?

Climat d'échange, de fraternité, de dialogue. Bien sûr. Mais parfois les échanges se font entre prêtres de différents âges, de ministères différents; et celà est très enrichissant. Il est donc à souhaiter que ce style de rencontre soit utilisé plus souvent.

Mercredi, le 7, une journée semblable a réuni ceux qui n'ont pu venir la veille, pour les mêmes conférences et la revision de vie.

Nous félicitons les prêtres d'avoir bien voulu participer activement à ces journées. Nous remercions les organisateurs de ces rencontres et souhaitons que les fruits soient proportionnés aux efforts déployés.

M. John Diefenbaker signera le Livre d'Or de la Cité

Son Honneur le maire C.-A. Roussin recevra officiellement l'honorable John Diefenbaker, chef du parti conservateur, lors de son passage à Joliette le 15 octobre prochain.

La réception aura lieu à 5 h. de l'après-midi à l'hôtel de ville où l'homme politique canadien et quelques invités seront invités à signer le Livre d'or.

On sait que M. Diefenbaker assistera ce soir-là, à Joliette à un congrès de nomination au cours duquel M. Roch Lasalle fera confirmer sa candidature en vue des prochaines élections fédérales dans le comté de Joliette.

Quatre délégués de la région au congrès général des Artisans

La Société des Artisans, la plus importante mutuelle vie française en Amérique tiendra son congrès général quadriennal à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal vendredi et samedi les 9 et 10 septembre. La région des Laurentides qui comprend les diocèses de St-Jérôme et Joliette y sera représenté par un administrateur, M. Lucien Aubuchon de St-Jérôme et quatre délégués: MM. Gérard-R. Arguin de Notre-Dame-des-Prairies, Philippe Léveillé et Marcel Ratelle de Crabtree et Roger Morin de L'Epiphanie.

Au 31 décembre 1965, la Société avait plus de $450 millions d'assurance en vigueur et un actif s'élevant à au-delà de $55 millions. Le revenu sur ses placements se chiffrait à $14 millions.

En plus d'opérer un comptoir d'assurance fort prospère, la Société maintient plusieurs oeuvres sociales, entre autres, des fonds régionaux de prêts étudiants au Canada et des Concours de français en Nouvelle-Angleterre. La région des Laurentides compte 11,762 sociétaires, dont 4,520 affiliés à la locale de Joliette.

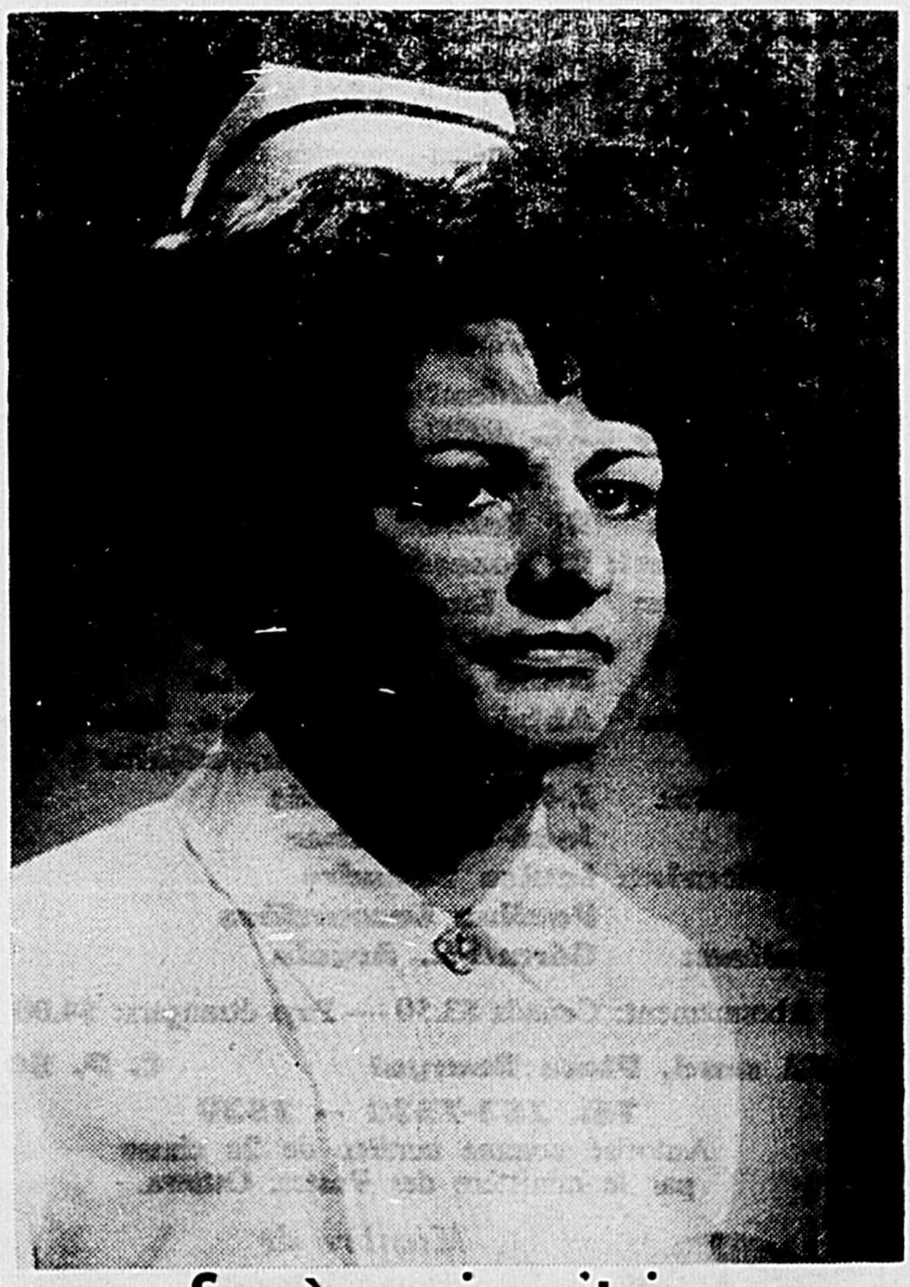
Pendant les trois prochaines années

La police roulera en Plymouth

Pour raisons d'économies et de bons services, le conseil municipal a accepté la soumission du Garage P.-E. Savignac Ltée pour l'échange des trois voitures du service de la police; les policiers rouleront dont en Plymouth durant trois autres années.

Les membres du conseil présents ont trouvé plus avantageux de voiture chaque année.

Comme la décision engage les budgets futurs, — les échevins changent parfois, — à la suggestion du secrétaire-trés., la résolution sera soumise à l'approbation du ministre des Affaires municipales.



Succès universitaire

Mlle Louise Aumont, i.l., de Joliette s'est classée première aux examens de l'Hôpital St-Eusèbe avec la note 95.2 et première également aux examens de licence de l'Université de Montréal avec 85.6. Mlle Louise Aumont a gradué avec la notre grande distinction.

EDITORIAL

Les pauvres...

le verre d'éau... et nous...

Dimanche prochain, 11 septembre, on fera dans toutes les églises et chapelles du Canada, la 17e collecte annuelle pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat canadien. L'euphorie de la préparation fébrile de l'Expo "67 ne doit pas nous faire oublier que sur la "Terre des Hommes", des millions de nos semblables vivent dans la pauvreté et le dénuement. Chômage, guerres, famines, ouragans ,séismes augmentent chaque jour le nombre des miséreux; et l'écho de toutes ces misères parvient jusqu'à Notre Saint Père le Pape Paul VI en même temps que d'innombrables demandes de secours. D'une façon moins aigue peut-être, mais non moins réelle, la même situation se répète dans notre propre pays. Le Pape et nos Evêqques comptent sur la générosité des plus fortunés pour soulager les misères les plus pressantes et c'est pour cela que, dimanche, ils nous tendront la main.

Que notre coeur, alors, laisse libre cours à notre générosité! Au lieu de nous plaindre des trop nombreux appels à notre charité, remercions Dieu d'être du nombre de ceux qui peuvent donner et bénissons ces occasions qui nous sont fournies de délier notre bourse, de nous détacher un peu de ces biens matériels qui risquent de faire de nous des égoistes trop facilement oublieux du dénuement de certains de nos frères.

Si la Providence permet l'aisance des uns et tolère la pauvreté des autres, c'est justement pour permettre à ceux-là de venir en aide à ceux-ci et d'exercer envers eux la charité en acte qui doit être la marque des véritables chrétiens. Si le moindre verre d'eau, donné au nom du Christ, ne reste pas sans récompense, à plus forte raison en est-il ainsi pour un don plus substantiel...

En déposant notre offrande, dimanche, ne nous illusionnons pas, soyons réalistes. Songeons que la pièce de 0.25 représente tout juste la moitié d'un gros paquet de cigarettes, et que certains d'entre nous en fument deux paquets par jour...; pendant ce temps, des millions de nos frères, loin de pouvoir s'offrir le luxe de fumer, n'ont même pas de quoi se nourrir...

Que cette pensée nous accompagne, dimanche prochain, au moment de l'Offertoire; montrons-nous généreux et "aidons le Saint-Père et l'Episcopat à soulager les misères de la "Terre des Hommes".

L. G., ptre

L'OPTAT unifie les organismes publics et semi-publics qui s'occupent au Québec d'alcoolisme et autres toximanies

QUEBEC — L'abus de l'alcool et des autres toxiques constitue actuellement un problème de plus en plus sérieux dans notre province.

On estime, en effet, que le Québec compte actuellement quelque 80,000 alcooliques. Sur ce nombre, 40% sont sans emploi et 10%, selon les méthodes actuelles de traitement, sont classés comme incurables. Par ailleurs, le nombre des consommateurs de tranquilisant, de barbituriques et de narcotiques augmente rapidement.

Jusqu'à maintenant, malgré les efforts individuels déployés et les sommes importantes octroyées par le gouvernement du Québec pour combattre l'alcoolisme et les autre toxicomanies, l'action non coordonnée de divers organismes avait plutôt engendré une certaine confusion dans le public, une duplication d'efforts et une utilisation non rationnelle des fonds. Une synergie d'action et une planification des moyens s'imposaient pour prévenir l'évolution de ces maladies et en contrôler les effets.

On a donc décidé d'unifier, sous l'égide d'une même association, les organismes publics et semi-publics s'occupant d'alcoolisme et des autres toxicomanies au Québec. Le nouvel organisme est maintenant désigné comme l'Office de la Prévention et du Traitement de l'Alcoolisme et des Toxicomanies (OPTAT). Il est au service de toute la population et prendra son caractère définitif prochainement lorsque le gouvernement en aura sanctionné l'existence par une loi. Le siège social de l'OPTAT se trouve 969 route de l'Eglise, Québec (Tél. 418 653-8771).

Quatre organismes:

Les quatre organismes maintenant unifiés sont tous financés par l'Etat: deux relèvent directement du gouvernement tandis que les deux autres ne bénéficient que d'un appui officiel indirect.

Le Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, fondé en 1960, relève directement du ministère de la Famille et du Bien-être social. Il étudie le problème de l'alcoolisme au Québec et les moyens d'y remédier. Il a déjà publié plusieur brochures diffusées particulièrement dans les milieux scolaires et spécialisés.

Le Service médical sur l'alcoolisme a été fondé en 1959 et dépend directement, depuis 1963, des Services psychiatriques du ministère de la Santé. Cet organisme s'occupe de promouvoir le traitement des alcooliques. Il organise donc des cours à l'intention des professions médicales et para-médicales ainsi que des autres professions qui ont un rôle à jouer dans le traitement de l'alcoolisme comme les travailleurs sociaux et les membres du clergé.

Les deux autres organismes sont semi-privés. Le plus connu de la population est certes l'Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques (ACURA). Fondé en 1959, cet organisme s'est affilié aux Services psychiatriques du ministère de la Santé en 1964. L'ACURA groupe les six cliniques Domrémy dont la première fut fondée en 1956. Elle dirige aussi 42 unités de réadaptation pour alcooliques (pré-cure et post-cure). En tout, 303 lits sont à la disposition des alcooliques. Au cours de l'année 1965, 5,039 alcooliques ont été traités dans ces cliniques. Le séjour moyen de la cure fut de 16.3 jours. Les efforts de l'ACURA tendent de plus en plus à régionaliser l'accessibilité aux traitements.

Le dernier organisme relevant indirectement de l'Etat est l'Institut d'études sur l'alcoolisme, fondé en 1959. Il reçoit plus de 90% de son budget des ministères de la Santé et de l'Education. L'Institut diffuse un cours populaire sur l'alcoolisme comprenant 10 leçons. En 1965, ces cours ont été donnés dans 15 régions de la province et ont groupé 783 participants. L'Institut organise également des cours d'été donnés à l'Université de Sherbrooke. Ces cours durent quatre semaines; ils sont répartis sur une période de deux ans. En tout, 176 personnes ont suivi ces cours cet été. Les Editions Sobrietas (même adresse que l'OPTAT) relèvent aussi de l'Institut d'études sur l'alcoolisme.

Unification

Tous ces organismes étant surtout financés par le ministère de la Santé, et l'alcoolisme et les toxicomanies étant reconnus comme un problème de santé publique, on a constaté qu'il y avait avantage à unifier tous ces organismes et à les rattacher au ministère le plus directement concerné, soit au ministère de la Santé, et à confier à la Division des Services psychiatriques de ce ministère le rôle d'intermédiaire. Le Dr André Boudreau, actuellement directeur du Service médical sur l'alcoolisme au ministère de la Santé, occupe le poste de directeur général de l'OPTAT.

Le Dr Boudreau est secondé par une équipe représentant de nombreuses disciplines. L'OPTAT comprend quatre services principaux: éducation, information, recherche et traitement, dirigés respectivement par MM. Marcel Bougie, Albert Forcier, Marc-Alélard Tremblay et Florent Coiteux.

Très prochainement, l'OPTAT sera doté d'un comité interministériel de façon à ce que, dans le domaine de l'alcoolisme, les responsabilités de plusieurs ministères soient assumées et que la politique gouvernementale soit homogène. Il s'agit tout particulièrement des ministères de l'Education, de la Famille et du Bien-être social, de la Justice et des Transports et Communications.

Le français tel qu'on le parle

Etonnés de l'emploi que l'on fait si souvent à la radio et à la télévision de l'expression "par contre" et de l'adjectif "concerné", quelques lecteurs de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, éditée par Larousse, demandent si ces mots ont fini par passer dans l'usage.

"Il le semble, en effet", répond VIE ET LANGAGE. "Depuis le XVIIIe siècle, les grammairiens, suivant les avis de Voltaire, essaient d'éliminer **par contre**. Littré en déconseille l'emploi et Abel Hermant le voue aux gémonies.

"André Gide prend sa défense, disant que ni **en revanche** ni **en compensation** ne peuvent le remplacer dans certains cas, par exemple: "Mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre, **en revanche** j'y ai perdu mes fils", ou "La moisson n'a pas été mauvaise, mais **en compensation** toutes les pommes de terre ont pourri."

"Grevisse estime que **par contre** est nécessaire à la langue et que le **Dictionnaire général** a bien fait de l'accueillir. Et il cite toute une série d'exemples tirés de Stendhal, d'Anatole France, d'Emile Faguet, d'Emile Henriot, etc.

"Le cas de **concerné** est plus délicat. Bescherelle déclare qu'il "ne s'emploie point adjectivement, quoique le verbe soit actif". L'Académie a fait entendre le même son de cloche en 1835 et en 1878. Mais la condamnation a disparu de la dernière édition de son dictionnaire (1935). Littré l'admet, en faisant cette réserve qu'il n'est pas d'un usage courant. Mais depuis un siècle le mot paraît avoir conquis droit de cité.

"Il nous reste toujours la ressource, si **concerné** nous blesse, d'employer **intéressé, visé, touché...** ou de tourner la phrase de manière à éviter cet adjectif qui paraît encore sujet à caution."

Le passeport d'entrée pour la Terre des Hommes donnera droit à l'usage illimité du principal réseau de transport de l'emplacement, l'Expo-Express. Les trains de l'Expo-Express relieront entre eux les quatre principaux secteurs géographiques de l'Expo et pourront transporter 30,000 personnes à l'heure dans chaque direction. Les itinéraires plus détaillés seront desservis par des minirails, des trains en miniature, et des embarcations de toutes sortes qui transporteront les visiteurs sur les lacs et les canaux.

Avez-vous votre passeport pour la Terre des Hommes? C'est ainsi que s'appellera votre billet d'entrée à l'Expo. Il y aura des passeports d'un jour de sept jours et de saison. Tous sont en vente à prix réduit pendant la période de prévente. Ces passeports, en plus de faire admettre le visiteur sur l'emplacement, lui donneront libre accès à l'Expo-Express ainsi qu'à tous les pavillons des pays, des industries et du thème.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr Lucien Sylvestre, v. g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Pauline Lacoursière
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

72 nord, Place Bourget **C. P. 50**

Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

Impressions de qualité...
Service rapide...
Prix raisonnables...

L'Action POPULAIRE

A St-Jacques de Montcalm

La souscription à $26,000

ST-JACQUES, D.N.C. — Comme le thermomètre vous le montre notre souscription atteint presque $26,000. Les responsables, fiers de ce succès — le travail de deux mois en somme — continuent et continueront faisant flèche de tout bois pour assurer un FOYER à nos vieillards.

Une lettre circulaire renseigne présentement tous les paroissiens et l'on espère à sa suite un regain dans les souscriptions, et de la part des gens qui n'ont pas encore été vus et de la part des gens généreux.

A St-Jacques, on commence et on finit, même quand on va en pionnier. Félicitations aux responsables et gros merci aux souscripteurs.

O.T.J.:

Soirée canadienne, épluchette de blé d'Inde, samedi le 10 sept. à l'école Secondaire à 8 h. p.m. Il y aura chant danse avec l'orchestre "Les Zodiques" qui amusera tout le monde. Venez jeunes et moins jeunes l'O.T.J. vous souhaite la plus cordiale des bienvenues.

PELERINAGE AU CIMETIERE:

Le pèlerinage au cimetière aura lieu dimanche le 11 sept. à 2 h. 30. Les non-résidants pourront payer l'entretien du cimetière pour l'année 1966 (nouveau tarif $3.00) au bureau du presbytère, de 4 h. à 6 h. p.m.

FELICITATIONS:

A M. *et* Mme Origène Thibodeau, qui dimanche le 4 septembre célébraient leurs noces d'or. Une messe d'action de grâces était célébrée par M. le curé. Meilleurs voeux et longue vie afin qu'entourés de leur grande famille, ces jubilaires puissent fêter leurs noces de diamants.

SYMPATHIES:

A Mmes Euclide Venne (Annette Chayer) et Lepage (Madeleine Chayer) à l'occasion du décès de leur père. M. Antonio Chayer époux de feu Albertine Lemarbre.

L'Expo 67 aura la plus grande superficie qu'ait jamais eue une exposition universelle: 1000 acres. Celle de Bruxelles, en 1958, avait 500 acres. Quant à la Foire de New York, qui n'était pas une exposition universelle reconnue par la Bureau international des expositions, elle n'avait que 646 acres.

Horaire de la Bibliothèque

La bibliothèque vous prie de noter que la section des ADULTES sera désormais fermée le SAMEDI.

NOUVEL HORAIRE:

Lundi à vendredi

9 h. à midi et 2 h. à 6 h.

Mardi à vendredi soir

7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Pour la section des JEUNES l'horaire reste le même qu'auparavant.

Deux pompiers locaux à des cours de prévention

Les pompiers Robert Rivest et Roger Laurion, qui ont suivi l'an dernier des cours d'officiers-pompiers, participeront cette année à des cours d'inspecteurs en prévention.

Les cours seront donnés à Québec du 26 septembre au 7 octobre et le Commissariat des Incendies assume toutes les dépenses de cours et de logement.

Les deux pompiers ont été autorisés par le conseil municipal à suivre ces cours à la demande du directeur J.-A. St-Amour, du service des incendies et sur recommandation du directeur général Maurice Lévesque.



Mlle Yvette Rainville, présidente de l'Amicale des anciennes du Couvent de St-Gabriel de Brandon.



Sr Marie-Germain, s.s.a., supérieure depuis 1964 du couvent centenaire de St-Gabriel de Brandon.

Le Couvent de St-Gabriel célèbre son centenaire

Invitation aux anciennes

A l'occasion du Centenaire du Couvent des Soeurs de Sainte-Anne, à St-Gabriel-de-Brandon, la supérieur et le conseil de l'amicale invitent cordialement les anciennes élèves à un conventum fixé au samedi, 15 octobre 1966.

Yvette Rainville, présidente

S. Marie-Germain, S.S.A., sup.

PROGRAMME

1 h. 30: Arrivée

2 h.: Rencontre amicale et visite de la maison.

4 h. 30: Messe pour les religieuses et les amicalistes décédées.

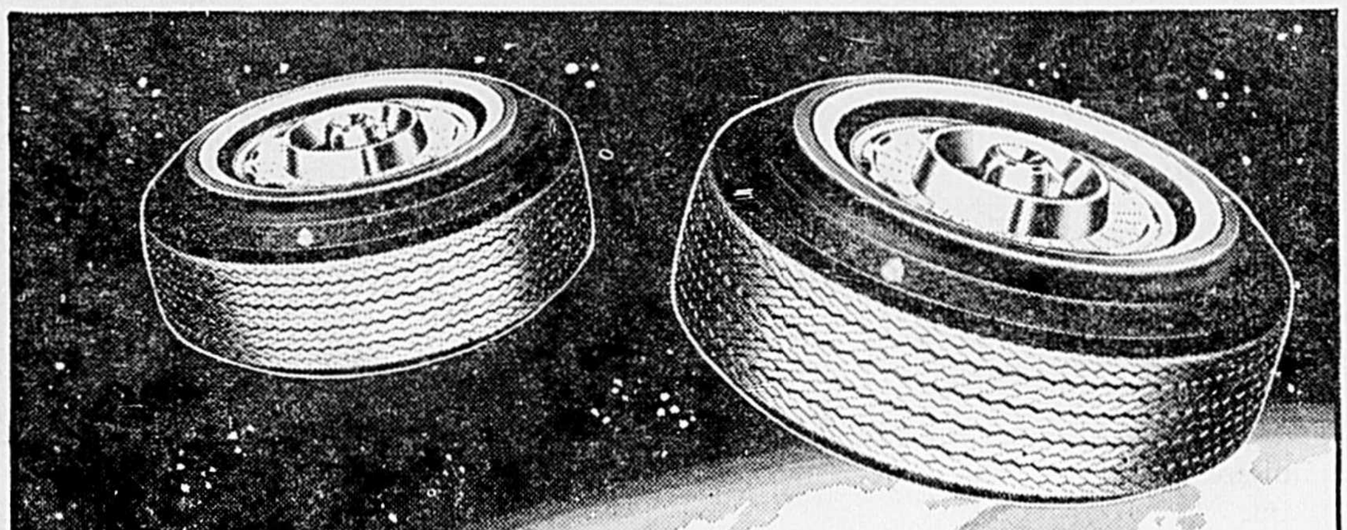
5 h.: Hommage de bienvenue au Collège du Sacré-Coeur.

5 h. 30: Souper (présenter la carte d'admission qui vous sera remise dès votre arrivée au Couvent).

Veillée à l'Alma Mater pour toutes celles qui le désirent.

Conseil de l'amicale: Présidente, Mlle Yvette Rainville; vice-présidente, Mme Denis Patenaude; secrétaire, Mme Azellus Robert; trésorière, Mme Yves Poitras; conseillères, Mme René Masse, Mme Jacques Lauzon, Mlle Solange Turenne, Mme Germain Dupont, Mlle Rachel Laforge, Mlle Ginette Labrecque.

N.B. — Cette invitation peut être considérée comme personnelle et toute ancienne élève qui n'aurait pas été contactée par ailleurs, nous ferait plaisir en envoyant un mot pour s'inscrire.



Ils ont subi tous les essais possibles

LES RECHAPÉS DLC-100 Firestone DOMINENT PAR LA QUALITÉ

★ **Au laboratoire:** La longue expérience de Firestone et le fruit de ses travaux approfondis de recherche ont été mis à profit dans la mise au point du rechapé DLC-100.

★ **Sur les pistes d'essais:** Le DLC-100 a été éprouvé pour la sécurité sur les pistes d'essais Firestone, au cours d'epreuves-torture à 100 mil./h sur 100 milles.

★ **Dans l'atelier de rechapage:** Les enveloppes doivent passer 14 contrôles de qualité avant d'être acceptées pour le rechapage avec du caoutchouc Sup-R-Tuf Firestone de la meilleure qualité.

★ **Sur des centaines de milliers de voitures:** Les automobilistes ont fait la preuve avec toute satisfaction de la sûreté, de l'économie et du rendement du rechapé DLC-100.

VOUS VOULEZ CECI? ACHETEZ-LE À CRÉDIT!

MONTAGE GRATUIT

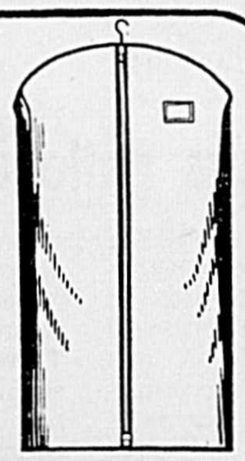
$14.95

7.75 x 14 sans chambre, flanc blanc, avec échange

SAC DE VOYAGE

pour hommes et femmes

- Vinyle très résistant. Longue fermeture à glissière.
- Porte-étiquette transparent permettant aussi de voir à l'intérieur. Se transforme en sac de rangement.
- Or bordé de noir.
- Dimensions: 42" x 24", hommes 54" x 24", femmes

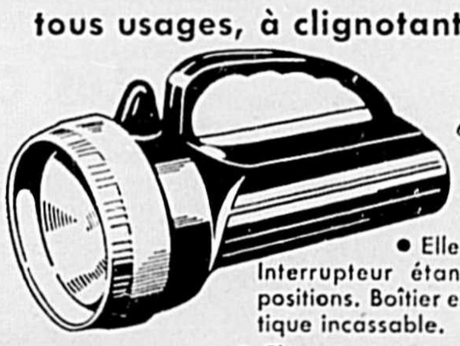


6-V-46

88¢ chacun

LANTERNE BURGESS

tous usages, à clignotant



6-V-48

- Elle flotte! Interrupteur étanche 4 positions. Boîtier en plastique incassable.
- Clignotant automatique incorporé.
- Puissant faisceau d'éclairage.
- Fonctionne avec 4 piles D pour lampes de poche.

$1.29 chacune (piles en plus)



Raymond Lépine gérant du magasin

MAGASIN Firestone

40 boul. de L'Industrie

Tél. 756-1695 JOLIETTE



"Regard neuf sur un monde nouveau"



Le renouveau en catéchèse atteint déjà les étudiants au secondaire. Cette année, les maîtres de 7e et de 8e années appliqueront un nouveau programme et de nouveaux manuels qui portent le nom: **"Regard neuf sur un monde nouveau".** Pour les préparer à ce renouveau, les professeurs concernés ont sacrifié une semaine de vacances pour retourner en session d'étude et réfléchir sur leur mission d'éducateurs de la foi des jeunes.

La photo du haut nous fait voir le groupe des professeurs intéressés aux exposés et réponses donnés par les membres du panel composé d'instituteurs et d'institutrices du secondaire.

La pastorale dans les écoles du diocèse

N.D.R. — Certaines erreurs se sont glissées dans ce texte, lors de sa parution la semaine dernière. Nous le reproduisons intégralement — après correction — tout en nous excusant des inexactitudes qu'il contenait.

Voici la liste des prêtres responsables de la pastorale dans les écoles secondaires du diocèse.

N.B. Le chiffre de droite indique le nombre de jours par semaine consacrés à ce ministère.

Dans Joliette:

Abbés Léo Gamache (6), et Fernand Granger (3): Thérèse-Martin et Ste-Thérèse.

Abbés Roger Latendresse (6) et Normand Coutu (3): Barthélemy-Joliette.

Abbé Yvon Bélair (6): Beaudry (Séminaire).

Abbé Réginald Lacharité (6): Amélie-Fristel, Beaudry et de Lanaudière.

Abbé Vital Massé (6): Notre-Dame, Lajoie, Marie-Charlotte, St-Jean-Baptiste et école Anglaise.

Abbé Roger Lasalle: Secondaire classique Notre-Dame.

Abbé Marcel Houle (3): Enfance exceptionnelle à St-Viateur et Ste-Julie.

Abbé Hubert Coutu (3): pré-universitaire au Séminaire.

A l'extérieur de Joliette:

Père Florian Bournival, C.S.V. (6): Berthierville.

Abbé Jean-Léo Pelletier (3): Rawdon.

Abbé Luc Marsolais (4): St-Jacques.

Abbé Hermès Pelland (4): St-Gabriel-de-Brandon.

Père Raymond Locat, C.S.V. (6): L'Epiphanie.

Abbé Gaston Amyot (2): St-Michel-des-Saints.

Abbé Antonin Audy (3): St-Félix-de-Valois.

Abbé André Pelletier (2): St-Lin-des-Laurentides

Abbé Georges Riopel (2): St-Roch-de-l'Achigan.

Abbé Claude Bélair (2): St-Jean-de-Matha.

Abbé Marcel Roy (1): Ste-Elisabeth.

Abbé Gérard Boisjoly (1): St-Cuthbert.

Abbé Jean Riberdy (½): St-Barthélemy.

La pastorale scolaire au niveau primaire est à la charge de la paroisse et relève du curé; au niveau secondaire, elle est à la charge de la Commission Scolaire Régionale et relève de l'Evêque. Les prêtres qui sont assignés à cette dernière fonction reçoivent leur traitement de l'Evêché. S'ils sont en même temps vicaires à temps partiel, la paroisse complète leur traitement régulier.

Le prêtre assigné à la pastorale au secondaire pour tant de jours par semaine se doit à cette fonction pour ces jours-là. Il ne lui est pas interdit, comme à un professeur laïque par exemple, d'accepter un autre service bénévole, mais il n'y est pas tenu.

Edouard Jetté,
Administrateur Apostolique

Les concours nationaux J.M.C. 1967

M. Georges-E. GAUTHIER, commissaire associé de la COMMISSION DU CENTENAIRE et le mouvement des JEUNESSES MUSICALES DU CANADA sont heureux d'annoncer conjointement et officiellement les dates et lieux des concours nationaux pour piano, cordes et voix dont les finales se dérouleront dans le cadre des célébrations du centenaire de la Confédération.

Le **CONCOURS NATIONAL DE PIANO** se tiendra à **QUEBEC** dans la **première quinzaine d'avril** 1967. Il sera organisé par un comité formé de représentants de l'Orchestre symphonique de Québec dont M. Françoys Bernier et M. François Magnan ainsi que de représentants du comité Jeunesses musicales de Québec.

Le **CONCOURS NATIONAL D'ART VOCAL** se tiendra à **GUELPH,** Ontario, **du 7 au 13 mai.** Il sera organisé par la Fondation musicale Edward Jahnson en collaboration avec l'Université de Guelph. Le comité d'organisation comprend le président dation musicale Edward Johnson Music Foundation", l'honorable George Drew, le président, Dr Trevor Lloyd Jones, le vice-président, Dr E.J. Crispin, et les autres membres, MM. E. Brinoaum, A.M. Ross, S. Lucker, Murdo MacKinnon et Ralph Kidd.

Le **CONCOURS NATIONAL DE CORDES** se tiendra à **VANCOUVER** dans la **première quinzaine du mois de juin.** Le comité d'organisation comprend entre autres M. J.J. Johannesen, président du centre J.M.C. de Vancouver, des représentants de l'Orchestre symphonique de Vancouver, MM. Don Paterson, David Catton et Victor White, ainsi que MM. Douglas et Lindsay du "Vancouver Festival Society".

Les gagnants des GRANDS PRIX DU CANADA se verront attribuer les **RECOMPENSES** suivantes:

— une somme de **$5,000.**

— **concert de gala** donné par les grands prix du Canada dans le cadre du **festival mondial** de l'Eposition universelle de 1967 à l'occasion du congrès mondial des Jeunesses musicales à la Grande Salle de la Place des Arts (remise des prix du Canada par la commission du centenaire de la Confédération).

— une **tournée spéciale de 20 récitals** "Centenaire de la Confédération" dans les centres J.M.C.; ces concerts seront ouverts au grand public.

— **enregistrement d'un disque** microsillon pour le club du disque J.M.C. et distribution du disque par les Jeunesses musicales du Canada.

Les gagnants des **seconds prix du Canada** se verront attribuer la récompense suivante:

— une somme de **$2,000.**

Trois prix de $500. chacun seront accordés par la **Fondation les amis de l'art** pour les **meilleures interprétations des oeuvres canadiennes.**

Ste-Julienne

MESSES DU DIMANCHE

Tel qu'annoncé au prône dimanche dernier il n'y aura plus de messe à midi le dimanche. Les messes auront lieu aux heures suivantes: 8 heures, 9 heures, 10 heures et 11 heures.

AU CIMETIERE

Le pèlerinage annuel au cimetière aura lieu dimanche le 18 septembre, à 3 heures de l'après-midi. Que les paroissiens s'unissent pour rendre hommage à nos défunts.

RENTREE DES CLASSES

A cause des rénovations à l'école du village, les élèves du cours primaire commenceront lundi le 12 septembre à 8 h. 30.

REMERCIEMENTS

Les pompiers volontaires remercient tous ceux qui ont répondu généreusement à leur souscription de dimanche dernier.

EN VISITE

Le R.P. Paul-Emile Mailhot, des Servites de Marie, en promenade pour un quinzaine dans sa famille.

TRANSACTION

M. Georges Racine a acheté la propriété de M. Maurice Daigle qui quitte Ste-Julienne pour s'installer à Ste-Thérèse.



SPECIAL
HABITS POUR GARÇONS
14 A 18 ANS

GILETS EN CORDUROY
Prix Spécial ➧ $21.95

HABITS VENITIENS
EN LAINE VIRGINIENNE 100%
2 paires de pantalons—Première qualité
Prix Spécial ➧ $79.95

HABITS 100% LAINE
2 paires de pantalons
Prix Spécial ➧ $59.50



Nous avons tout ce qui touche l'écolier:
bas, sous-vêtements, chemises, cravates, etc.

LE MAGASIN DE L'ELEGANCE
Omer Desroches
TELEPHONE: 753-5679
554, RUE ST-THOMAS JOLIETTE

A la Cie d'assurance mutuelle contre le feu de St-Roch

$5 millions d'assurance en vigueur

La Cie d'assurance mutuelle contre le feu de St-Roch de l'Achigan vient d'ateindre un nouveau record avec plus de $5 millions d'assurances en vigueur. Cette mutuelle de paroisse, qui peut faire affaires dans tout le comté de L'Assomption, a été fondée en 1911 et elle compte 335 membres. Il y a cinq ans elle avait à peine $800,000 d'assurances en vigueur.

Ce progrès en affaires est dû pour une bonne part au travail du conseil d'administration ainsi composé: M. Engelbert Dupont, président; M. Léopold Lafortune, vice-président; M. Denis Brien, directeur et inspecteur; MM. Napoléon Brien et Jean-Claude Allard, directeur.

M. Lionel Beaucage, de St-Roch, est le représentant autorisé de la Cie dans le comté de L'Assomption.

Pour la surveillance du midi

Les professeurs s'en tiennent à leur convention collective

Le problème de la surveillance dans les écoles secondaires de la Régionale Lanaudière durant l'heure du diner, s'est posé de nouveau à l'intention des commissaires. Par la voix de leur président, M. Jean-Marie Bellemare, les enseignants ont déclaré s'en tenir aux termes de leur convention collective. Il en coûtera donc $5 l'heure pour un professeur qui fera le pion le midi et $7. l'heure si le professeur fait le pion en plus de ses autres périodes d'enseignement.

L'exécutif du syndicat n'a pas voulu permettre aux professeurs qui le désirent de conclure librement un arrangement avec les autorités scolaires pour faire de la surveillance à tarif réduit.

Commentant cette décision du syndicat le président de la C.S.R. Lanaudière, Me Hétu a déclaré qu'il fallait parfois donner un peu plus que les termes de la convention. "Ainsi a ajouté le président, nous permettons à certains professeurs et institutrices de bénéficier gratuitement du transport dans les autobus scolaires, et pourtant la convention prévoit la présence des enseignants à l'école avant l'arrivée des enfants".



INFIRMIERE GRADUEE

Mlle Lise Chevrette, fille de M. et Mme William Chevrette de St-Ambroise, a gradué infirmière à l'hôpital Sacré - Coeur de Hull le 28 août 1966.

Ce succès est venu couronné trois années de labeur constant et d'ardeur au travail; en effet, Lise a terminé première de l'institut, conservant une moyenne de 95%. Une bourse de $50 lui fut remise par l'hôpital Sacré-Coeur.

La cérémonie de graduation était sous la présidence de S.E. Monseigneur Charbonneau, évêque du diocèse qui a brillamment mis en valeur les responsabilités futures de ces jeunes professionnelles.

Sincères félicitations!

L'écho des revues

Revue pour adolescents

Suite aux deux listes précédentes que nous vous avons déjà présentées, l'une, des journaux et revues pour les tout-petits de 4 à 8 ans, l'autre, des magazines pour les 7 à 15 ans, voici maintenant quelques publications destinées aux adolescents — aux plus de 15 ans.

CHRISTIANE
FORMIDABLE
MADEMOISELLE
AGE TENDRE
PROMESSES
RALLYE JEUNESSE
SALUT LES COPAINS
TOP REALITES JEUNESSE

Ce sont là destitres, des suggestions.

Nous parlerons de chacune de ces revues dans de prochains "échos". Nous vous invitons à nous poser des questions sur quelqu'un de ces périodiques ou sur n'importe quelle revue qui vous intéresse. (Service de l'Information de PERIODICA).

L'écho des revues

Presse enfantine

Il est intéressant de noter qu'il existe même pour les tout-petits plusieurs journaux et revues.

Par simple curiosité, nous en avons relevé quelques titre:
DO RE MI
FRIPOUNET ET MARISETTE
LE JOURNAL DE NOUNOURS
LE JOURNAL DES PETITS
LE MANEGE ENCHANTE
PERLIN PINPIN
POMME D'API

Tous ces périodiques hebdomadaires ou mensuels sont faits expressément pour les tout-petits de 4 à 8 ans.

Plusieurs d'entre eux s'adressent à la fois aux enfants et aux éducateurs. Ils contiennent des bandes illustrés, des jeux et des textes à l'intention des parents ou des jardinières d'enfants.

Nous parlerons une autre fois en détail de chacune de ces revues.

La liste que nous vous présentons aujourd'hui nous a été fournie par le Service de l'Information de l'agence internationale d'abonnements PERIODICA.

Chez les Chevaliers du 4e Degré

M. Grégoire Perrault est réélu Fidèle Navigateur

Les Chevaliers de Colomb du 4e degré, membres de l'Assemblée Barthélemy-Joliette, ont tenu leur assemblée générale annuelle le mercredi 10 août. M. Grégoire Perrault a été réélu Fidèle Navigateur.

Les officiers élus pour l'année 1966-67 sont les suivants:

Mgr Lucien Sylvestre, fidèle aumônier; M. Grégoire Perrault, fidèle navigateur; M. Maurice Girard, fidèle capitaine; M. René Gravel, fidèle contrôleur; M. Raymond Marchand, fidèle pilote; M. Gaston Gagnon, fidèle amiral; M. Marcel Piette, fidèle porte-drapeau; M. Julien Desrochers, fidèle garde-intérieur; M. Michel Denis, fidèle garde-extérieur, M. Ted Brouillard, fidèle scribe.

Pour cette réunion les Sires Chevaliers et leurs épouses étaient les hôtes du Sire Chevalier et de Madame Maurice Girard.

Un buffet froid, préparé par les soins du chef Gaston Gravel, des cuisines du Club de Golf de Joliette, a été servi sur la terrasse de la résidence de M. Girard.

Cliché 1 col.

M. Grégoire Perrault, Fidèle Navigateur de l'Asemblée Barthélemy Joliette des Chevaliers de Colomb, 4e degré.

Une tradition s'en va

Les piétons devront traverser à l'angle St-Charles et St-Viateur

De temps immémorial les paroissiens de la Cathédrale traversaient la rue St-Charles, près de l'intersection de la rue St-Viateur, en face de l'entrée nord de l'église. Cette tradition s'en s'en va et les lignes blanches, coupant de biais la rue St-Charles disparaîtront.

Dorénavant et par décision du conseil municipal les piétons devront traverser en ligne droite et à l'intersection St-Viateur et St-Charles, comme d'ailleurs à tous les autres coins de rue.

Combien de semaines faudra-t-il et combien d'heures-policier faudra-t-il pour changer chez nos gens une "accoutumance" qui date de si longtemps?

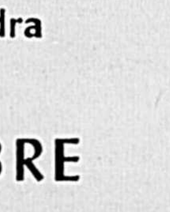
Le carillon électronique le plus complet du monde sera installé à l'Expo 67. Il sera situé sur une tour de 96 pieds qui est le point culminant de l'île Sainte-Hélène. Des carillonneurs célèbres y offriront des concerts pendant l'Exposition. Le carillon, commandité par une société canadienne d'assurance, aura 671 cloches.

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE de PARTICIPATION

COFFRE AU TRESOR

PAS DE CARTE NULLE — DIVIDENDES ALLANT JUSQU'A $50.00

Ces dividendes sont donnés en appréciation de votre patronage. Quand votre carte sera complètement poinçonnée, présentez-nous-la intacte. Nous ouvrirons LE COFFRE AU TRESOR: si vous répondez correctement à la question, vous recevrez GRATUITEMENT le dividende tel qu'imprimé. VOTRE CARTE DEVIENT NULLE si vous l'ouvrez vous-même. Votre carte poinçonnée mais non terminée est échangeable en marchandise au tarif de 2% des achats. Faites tous vos achats chez nous. Vous serez peut-être le gagnant d'un gros dividende.



Aline JOLY

SPECIALITE POUR ENFANTS — LINGERIE
DE LA NAISSANCE A 6X ANS
TRICOTS IMPORTES — CADEAUX

Tél. 756-6114 65 Bourget Sud, JOLIETTE

"AIDONS LE SAINT-PÈRE
ET L'ÉPISCOPAT CANADIEN
À SOULAGER LES MISÈRES
DE LA TERRE DES HOMMES"



La Collecte 1966
pour les Charités papales
et les Oeuvres de l'Episcopat se tiendra
dans toutes les églises du Canada

DU 11 AU 18 SEPTEMBRE



Les Chanteurs de la Place Bourget reprennent leurs activités

Les Chanteurs de la Place Bourget sont priés de prendre note que la reprise des activités aura lieu le jeudi, 15 septembre prochain à 8 h. P.M. à la Salle Audio-Visuelle du Séminaire de Joliette. Bienvenue à tous les membres actuels de ladite Chorale.

La Secrétaire

Dans son message de la Fête du Travail

Laberge propose l'élimination de quatre causes de grèves au Québec

MONTREAL — Dans son traditionnel message de la fête du Travail, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, propose aux pouvoirs publics et au patronat de s'attaquer à quatre causes de grève dans notre province, qu'il identifie comme étant l'écart des salaires entre le Québec et l'Ontario, ou la Colombie britannique; le sentiment d'insécurité créé par l'automation le surenchère entre syndicats rivaux, et le "niveau ridiculement bas du salaire minimum".

Le porte-parole de la FTQ estime que l'Etat, le patronat et le syndicalisme devraient s'entendre pour reconnaître le principe de la parité des salaires entre provinces industrialisées, pour planifier l'introduction sans douleur de l'automation, pour ne pas envenimer les querelles intersyndicales et pour relever le salaire minimum.

Voici le texte intégral du message de M. Laberge:

"Nous avons encore assisté, au cours de l'année écoulée, à un déferlement de revendications syndicales et à une vague de grèves dont la plupart étaient amplement justifiées, même si certains conflits ont causé à la population et aux travailleurs intéressés des inconvénients et même des misères qui auraient parfois pu être évités.

"Le président gouvernement provincial doit pour une bonne part son élection à sa promesse de pratiquer une médecine préventive en matière de relations de travail. Je pense qu'à titre de représentants du monde du travail, nous les syndicalistes sommes en mesure de l'aider à faire un diagnostic du malaise actuel et à y trouver remède.

"A notre avis, l'une des causes de conflits, c'est la volonté de plus en plus ferme des travailleurs québécois d'être rémunérés dès à présent aux tarifs supérieurs en cours en Ontario et en Colombie britannique, et ensuite, de concert avec leurs compagnons de travail des autres provinces industrielles du pays, de revendiquer et d'obtenir les salaires payés aux Etats-Unis.

"Nous voyons une autre cause de grèves dans l'insécurité que connaissent les travailleurs par suite de l'introduction de l'automation et d'autres progrès technologiques.

"Les rivalités intersyndicales et la surenchère à laquelle elles donnent lieu, ne sont pas étrangères non plus à certaines grèves, dans lesquelles les considérations stratégiques des institutions tiennent plus de place parfois que l'intérêt des travailleurs.

"Enfin, le niveau ridiculement bas du salaire minimum est également générateur de malaises, les travailleurs étant forcés de recourir à la grève pour simplement décoller d'une situation intolérable et atteindre, comme disait un premier ministre, leur vitesse de croisière.

"A la FTQ, nous ne croyons pas que ces causes permanentes de conflits vont se résorber d'elles-mêmes. Nous estimons au contraire qu'elles commandent l'attention des pouvoirs publics et l'intersection d'un gouvernement qui se dit soucieux de rétablir la paix industrielle afin d'assurer l'essor économique du Québec.

"Je pense que l'une des premières démarches à entreprendre dans ce sens consisterait pour les autorités gouvernementales à convoquer une conférence au sommet du mouvement syndical et du patronat de manière à les amener à s'entendre sur certains objectifs. Il me semble que l'Etat pourrait, en fournissant le **leadership** nécessaire et en donnant l'exemple dans le secteur public, réaliser un certain consensus sur le principe de la parité des salaires avec l'Ontario et la Colombie britannique dans des entreprises semblables; sur l'introduction planifiée et sans douleur de l'automation et des autres progrès technologiques; sur une politique de neutralité gouvernementale et patronale dans les conflits intersyndicaux; et sur un relèvement progressif — et concerté avec les autres provinces — du salaire minimum jusqu'à concurrence de $1.75 l'heure.

"Il est évident qu'une pareille politique des relations de travail comporte des inconvénients et des risques pour toutes les parties. Le patronat et l'Etat-employeur se trouveraient à renoncer à l'exploitation d'une main-d'oeuvre à bon marché traditionnelle; les pouvoirs publics et les employeurs assumeraient la responsabilité de la sécurité d'emploi et du reclassement des travailleurs déplacés par le progrès; les partis politiques et les mouvements syndicaux rivaux sacrifieraient les avantages à court terme du favoritisme et du patronage; enfin, le syndicalisme risquerait, à moins d'un effort correspondant d'éducation des travailleurs, de perdre une partie de sa clientèle à la Commission du salaire minimum, et de voir son dynamisme et sa vitalité actuels s'émousser dans le climat confortable de la paix industrielle.

"Cependant, je pense que tous, — Etat, patronat et syndicalisme, — si nous voulons assumer pleinement nos responsabilités à l'endroit de la société, devons également être disposés à assumer les risques d'une semblable entreprise. Car, la contrepartie d'une telle politique, c'est l'anarchie des relations de travail, aussi coûteuse pour les travailleurs que pour les employeurs et l'ensemble de la collectivité; c'est la résistance des salariés aux progrès technologiques nécessaires au relèvement général de notre niveau de vie et à notre affranchissement de tâches dégradantes pour l'être humain; c'est l'envenimement de rivalités intersyndicales devenant de plus en plus stériles et préjudiciables aux travailleurs; c'est l'accroissement d'un écart immoral entre les revenus des syndiqués et des non-syndiqués, la division de la classe laborieuse en une nouvelle aristocratie du travail et un sous-prolétariat sans ressource ni protection.

"Je suis parfaitement conscient, en formulant de pareilles intellectuels, à ceux de la ferme comme de l'usine et du bureau, aux travailleurs intellectuels comme aux travailleurs manuels, une agréable fête du Travail. Et j'invite la population en général, qui doit au syndicalisme ce congé traditionnel, à accorder quelques instants de réflexion à la condition ouvrière et à l'avènement d'une société plus humaine."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec,
LOUIS LABERGE.

Augmentation des indemnités pour cause de rage

OTTAWA, 26 août 1966 — La Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada annonce la hausse du plafond des versements faits en vertu du Programme d'indemnisation pour cause de rage.

En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral rembourse aux provinces qui y participent 40 p. 100 du montant qu'elles paient aux propriétaires de bestiaux perdus à cause de la rage. Le programme est appliqué en Ontario et au Québec, et il est offert à toute province qui désire y participer.

Les propriétaires de bestiaux peuvent recevoir jusqu'à $300 pour chaque tête de bovins, $250 pour chaque cheval et $100 pour chaque mouton, porc ou chèvre qui meurent par suite de la rage. Les versements maximaux étaient auparavant de $250 pour les bovins, $100 pour les chevaux et $40 pour les moutons, porcs et chèvres.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

Avis public

est par le présent donné par les soussignés, maire et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite Cité, a, lors de sa séance régulière tenue le 6 septembre 1966, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT 4R-XVII-c

pour amender la règlement 4R-XVII, concernant la circulation sur la voie publique.

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE,, ce 7 septembre 1966

C.-A. Roussin, maire
J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

Grande ouverture de...

La PLAZA JOLIETTE

Magasin spécialisé dans la lingerie d'enfants

Un local ultra-moderne en plein centre de la ville

97, nord Place Bourget

Voisin de la PHARMACIE LAPORTE

DE NOMBREUX ET AVANTAGEUX SPECIAUX MARQUENT CET EVENEMENT

Venez donc nous rendre visite

Première épreuve d'une Caravane de la Confédération

OTTAWA — La première des huit Caravanes de la Confédération qui feront revivre l'histoire du Canada dans quelque 700 villes et villages du pays pendant l'année du Centenaire, vient de subir avec succès sa première épreuve.

La première caravane motorisée, se composant de huit remorques géantes tirées par des tracteurs (73 pieds en tout), a subi la rigoureuse épreuve de cinq jours de manoeuvres sur les routes et à certains emplacements de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec.

Les remorques étaient vides et le personnel administratif et technique a fait des expériences à l'aide d'équipement extérieur: rampes, ponts, plates-formes servant de scènes et éléments triodétiques. "Quelques mises au point s'imposent relativement à la solution de certains problèmes d'entretien que nous avons constatés pendant la randonnée u'essai", selon M. Leslie J. Maiden, Chef du Train de la Confédération et des Caravanes de la Confédération à la Commission du Centenaire. "Mais, à tout prendre, la randonnée d'essaie a été un succès. Nous sommes très satisfaits de notre matériel et de son équipement."

Les caravanes ont été commandées en octobre 1965 par la Division des Transports mécaniques du Ministère de la Production de défense.

En 1967, année du Centenaire, les Caravanes sillonneront le pays en tous sens. Elles apporteront aux populations non desservies par le chemin de fer le même message historique que le Train de la Confédération. Les scènes que le public pourra admirer dans le Trains et les Caravanes seront d'un réalisme saisissant et montées à l'aide d'éléments authentiques, illustrant le passé du Canada et ses réalisations culturelles et techniques. Le périple des Caravanes durera du 1er mai à la minovembre. L'une d'elle séjournera à Joliette au cours de l'été.

Ce sera la première fois qu'on verra au Canada des mastadontes d'une conception et d'un volume si audacieux. Jamais de si gros véhicules n'auront circulé sur les routes de l'Amérique du Nord. Chaque remorque a 50 pieds de longueur, 10 pieds de largeur et 12 pieds et demi de hauteur, et elle est tirée par un camion de 23 pieds. L'ensemble camion - remorque est presque deux fois plus long qu'un autobus et six fois plus long qu'une voiture de promenade ordinaire.

Dans chaqe localité qu'elle visitera, la caravane formera un quadrilatère d'une superficie de quelque 40,000 pieus carrés. Cette disposition facilitera la visite méthodique des remorques. A l'entrée du quadrilatère se dressera une scène où les citoyens de la localité ou de la région pourront organiser leurs propres spectacles.

Scie révolutionnaire dévoilée au 20ième anniversaire

Une scie-à-chaîne totalement nouvelle avec démarreur électrique à bouton-poussoir a été annoncée par McCulloch of Canada Ltd., Toronto, et la compagnie présentera le premier modèle à l'assemblée des agents cette semaine à Toronto et plus tard à Vancouver, Québec et Moncton.

Appelée la plus importante innovation dans la scie-à-chaîne depuis que McCulloch a développé la scie pour opérateur seul, le démarreur à bouton-poussoir procure une sécurité accrue immésurable pour l'opérateur en ce qu'elle élimine virtuellement tout effort requis pour démarrer la scie.

Le début de la scie McCulloch à démarrage électrique coïncide avec le 20e anniversaire de la compagnie, et il est dit que cette innovation révolutionnera l'industrie, c'est la première et la seule scie au monde à démarrage électrique.

SOIREE CANADIENNE

Epluchette de blé-dinde

A ST-JACQUES

Samedi, le 10 septembre 1966

Orchestre renommé "Les Zodiaques"

CHANT — DANSE POUR TOUS

Entrée $1.50 O.T.J.

Point de Mire

de René Lévesque dans Dimanche-Matin

M. René Lévesque, une des personnalités les plus marquantes — et les plus controversées — du Canada français aura "sa" page dans l'hebdomadaire "Dimanche-Matin", à compter de dimanche, 11 septembre.

M. Lévesque fera revivre l'époque où il était l'animateur de l'émission la plus populaire de notre télévision puisqu'il a choisi comme titre de cette page "Point de Mire de René Lévesque".

En plus de se prononcer sur les sujets de l'actualité, M. Lévesque dialoguera avec nos lecteurs sous le chapeau "Et puis après...".

Ce sera une chronique à ne pas manquer car tous, admirateurs comme détracteurs de M. Lévesque, savent qu'il n'a pas la langue dans sa poche. Et nous pouvons assurer nos lecteurs que sa plume peut être aussi directe et cinglante !

Le "mariage" de "Dimanche-Matin" et de monsieur Lévesque en surprendra plusieurs. Les "bons" Libéraux seront peut-être désappointés que l'ancien ministre du cabinet Lesage n'ait pas choisi un journal plus "libéral". Par contre, certains partisans des autres partis politiques verront peut-être dans la collaboration de M. Lévesque un "penchant" pour sa philosophie politique.

Il n'en est pas question : "Dimanche-Matin" reste indépendant en politique : M. Lévesque exprimera ses opinions personnelles et elles n'engageront pas notre journal qui, d'ailleurs, se fera



un devoir de publier les opinions contraires.

Le journal "Dimanche-Matin" avait, selon le dernier rapport de l'Audit Bureau of Circulations, un tirage de plus de 238,000 exemplaires, à la fin de mars 1966. C'était donc le deuxième journal en importance au Québec. Et son tirage à Montréal était le plus fort de tous les journaux de fin de semaine.



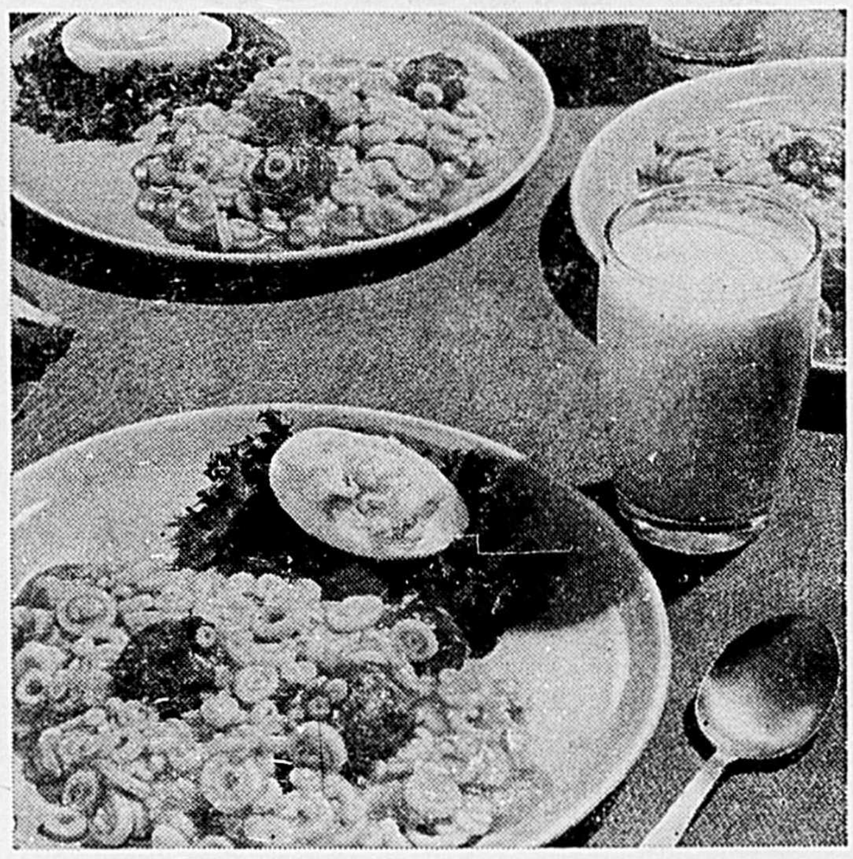
A LA FEDERATION DES COMMISSIONS D'APPRENTISSAGE

M. Pierre-Paul Perreault, de Joliette, vient d'être nommé secrétaire exécutif de la Fédération des Commissions professionnelles d'apprentissage de la province de Québec.

M. Perreault était jusqu'ici secrétaire-gérant du Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la région de Joliette. Lors d'une assemblée spéciale tenue la semaine dernière M. Perreault présentait sa démission. Selon le président de la Commission d'apprentissage de l'automobile de Joliette, M. Roland Courchesne, c'est avec regret que les membres ont accepté la démission de M. Perreault. Ils l'ont félicité de l'excellent travail accomplie à Joliette et lui ont souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Outre son travail officiel au Comité paritaire, M. Perreault s'est fait remarquer par ses activités sociales: il a été président-fondateur du Club Optimiste Joliette.

Les nouveaux SpaghettiOs en vedette dans ce savoureux repas



Depuis que le temps est plus chaud, les enfants préfèrent s'amuser à l'extérieur et reprennent plusieurs de leurs jeux favoris comme la marelle et le saut à la corde.

Quand ils reviennent à la maison, affamés, la maman doit pouvoir leur servir un repas parfait qui leur permettra de refaire leur provision d'énergie. Servez à chacun une généreuse portion de SpaghettiOs chauds et nourrissants. Ce produit unique en son genre est fait d'anneaux de pâte de quatre grandeurs différentes baignant dans une sauce crémeuse aux tomates et au fromage. A cause de leur forme nouvelle les enfants en raffoleront et pourront les manger proprement à la cuiller.

Les SpaghettiOs feront également la joie de la maman. Elle n'aura qu'à les faire chauffer dans une casserole, à moins qu'elle ne préfère préparer cette recette délicieuse:

SPAGHETTIOS AUX BOULETTES

¼ lb de saucisses
1 boite (15 oz) de SpaghettiOs à la sauce aux tomates et au fromage

Avec la chair à saucisse, former 12 petites boulettes. Cuire les boulettes dans une casserole; quand la cuisson est terminée, ajouter les SpaghettiOs et faire chauffer en remuant de temps à autre. Donne 2 ou 3 portions.

CULTIVATEURS de la région

vous voulez une machine aratoire usagée en bonne condition ?



VOYEZ

J.-E. BOUCHER LIMITEE

Téls: 753-9404 — 839-2220

1341, NOTRE-DAME JOLIETTE

— AGENT AUTORISE —

MASSEY-FERGUSON INDUSTRIES LTD
Industriel - Agricole
Vente et service

PRESSE "CASE"
avec moteur
Modèle 133

"COCKSHUTT"
6 cylindres
modèle 70

"MASSEY-FERGUSON"
Modèle 35 au gaz
avec chargeur 32

"MASSEY-FERGUSON"
Modèle 65 - Diesel
Chargeur "Davis" 99

"INTERNATIONAL"
Modèle B 250
avec chargeur

"INTERNATIONAL"
Tracteur à chenille
Diesel - TD5 avec lames

"BRAY"
Chargeur hydraulique
Traction 4 roues
Diesel - 2 verges cu.

"INTERNATIONAL"
Modèle 4
avec chargeur

MASSEY-FERGUSON 302 GAS
Manuel Shuttle avec chargeur 300

Football à Joliette le 17 septembre

La Ligue Intercollégiale reprend ses activités

La Ligue Intercollégiale de football, section senior, reprendra ses activités le dimanche 18 septembre. Le président Pierre Proulx dirigera encore les destinées de cet important circuit de 24 équipes. Le calendrier régulier prévoit sept dimanches et sept samedis d'activités soutenues. Ce sera ensuite les finales des sections et enfin la partie de championnat.

Le Séminaire de Joliette aura encore une équipe dans la catégorie senior: les déjà fameux Pistolets et une équipe dans la catégorie junior. Le Collège de L'Assomption est représenté par les Trads dans la section senior et possède aussi un club junior. Jacques Cyr sera encore l'instructeur des Pistolets.

Les Kodiaks du Mont-St-Louis, les Douze du Grasset, les Lions de Montréal, les Cactus de Notre-Dame, les Aigles d'or des Eudistes, les Chevaliers Bleus de Ste-Marie, les Classiques de Cornwall, les Voltigeurs de Bourget, les Phalanges de Valleyfield, les Titans de St-Hyacinthe, le Vert et Or de Trois-Rivières, les Trads de L'Assomption, les Pistolets de Joliette, les Electriques de Shawinigan et les Tribuns de Ste-Thérèse sont déjà tous à l'entraînement depuis un certain temps, et tous les instructeurs redoublent d'optimisme.

Lundi prochain, le 12, se tiendra au Collège de Montréal la dernière assemblée générale du circuit avant le début de la campagne. On y discutera des règlements de régie interne et l'on procédera au repêchage de même qu'à des séances spéciales pour les marqueurs, les chaîneurs, les statisticiens et les publicitaires.

Voici maintenant le calendrier des joutes disputées par les Pistolets et les Trads:

18 septembre:
L'Assomption à Mont-St-Louis
Joliette à Cornwall

25 septembre:
Grasset vs L'Assomption
Ste-Marie vs Joliette

2 octobre:
Joliette vs Valleyfield
Montréal vs L'Assomption

9 octobre:
Shawinigan vs Joliette
L'Assomption vs St-Hyacinthe

16 octobre:
Joliette vs St-Viateur
L'Assomption vs Eudistes

23 octobre:
Mont-St-Louis vs Joliette
Trois-Rivières vs L'Assomption

30 octobre:
Joliette vs St-Hyacinthe
L'Assomption vs Valleyfield

SECTION JUNIOR

Les six clubs de la section junior joueront la samedi et disputeront également sept joutes régulières.

Le 17 septembre, Grasset joue à Joliette, ce sera la première joute du circuit à Joliette.

Le 24 septembre, L'Assomption visite les Eudistes et Joliette joue à Ste-Marie.

Le 1er octobre, Ste-Marie visite L'Assomption et Notre-Dame joue à Joliette.

Le 8 octobre, L'Assomption vs Montréal; Joliette vs Eudistes.

Le 15 octobre: Montréal vs Joliette; L'Assomption vs Grasset.

Le 22 octobre: Joliette est inactif et L'Assomption joue à Notre-Dame.

L'Assomption et Joliette termineront leur saison ensemble au Parc Marquette le 29 octobre.



Les champions du Club de Golf de Joliette. — Adrien Imbeault, champion de la classe "C", Gordie Thomas, champion de la classe "A", et Eddy Lowe, champion de la classe "B", photographiés à l'issue du tournoi, lundi, avec leurs trophées et en compagnie de Robert Gauthier, capitaine du club qui a organisé et surveillé le tournoi de trois jours réservé aux membres.

Manic-Outardes: premier barrage terminé

Samedi, vingt-sept août 1966 la direction des Travaux de l'Hydro-Québec, au cours d'une brève cérémonie, a confié officiellement à la direction de l'Exploitation le résultat de quatre années de labeur: Manic 2. En effet, les travaux d'aménagement sont maintenant terminés et le consommateur québécois disposera bientôt d'une source additionnelle d'énergie électrique de 1,015,200 kilowatts.

On se souviendra que les travaux ont débuté le 1er novembre 1961, que plus de 2,500 hommes ont oeuvré jour et nuit, utilisant près d'un million de verges cubes de béton, pour construire ce barrage du type gravité, à joints évidés, le premier du genre en Amerique.

La chute, haute de 235 pieds, animera huit génératrices qui achemineront l'électricité à 315,000 volts vers un poste collecteur situé à deux milles du barrage et dont le rôle consistera à augmenter la tension à 735,000 volts pour faciliter le transport de cette énergie vers Québec et Montréal.

Il s'agit là de la remise à l'Exploitation du premier des sept barrages de l'Hydro-Québec décidait de construire le 19 août 1960 en vue d'utiliser le potentiel électrique des rivières Manicouagan et aux Outardes.

En couleurs la Coupe Grey 66

Montréal, 29 août — "LA COUPE GREY 1965" une émission spéciale de trente minutes présentée EN COULEUR est inscrite à l'horaire de CF TM-TV, canal "10", à Montréal, le mardi 13 septembre à 10 heures p.m.

Les amateurs de football ne voudront pas manquer cet enlevant duel de l'automne dernier entre les TIGER CATS de Hamilton, champion section Est, et les BLUE BOMBERS de Winnipeg, représentants de la section Ouest, au Stade de l'Exposition Nationale à Toronto. Les commentaires de cette rencontre sont assurés par PIERRE PROULX, directeur des sports à CFTM-TV et PAUL GADOURY.

Voyez LA COUPE GREY 1965, EN COULEUR, à l'écran de CFTM-TV, canal "10", à Montréal, le mardi 13 septembre à 10 heures p.m.

Ligue Mailloche

Mamilla gagne la coupe

Les jeux sont faits et le Mamilla est maintenant champion de la Ligue Mailloche. Ce ne fut pas sans difficulté toutefois que les champions l'ont emporté car le Montcalm a offert une très rude résistance à ses adversaires mais le sort était jeté et trois de ces joutes se sont terminées par la faible marge de quatre points au moins.

Dans la troisième joute de la série le Mamilla, dirigé à l'offensive par ses solides cogneurs, a frappé une pléiade de coups sûrs contre le lanceur débutant N. Perreault qui fut chassé du monticule dès la deuxième manche alors que le Mamilla avait réussi à prendre une avance de huit points. Le Montcalm s'est toutefois ressaisi avec R. Guérard en relève qui blanchissait ses adversaires jusqu'à la septième manche alors que ses co-équipiers se chargeait d'égaler le compte 18-18 à la sixième manche. Mais à la septième manche le Mamilla enregistrait sept points contre seulement trois pour le Montcalm pour s'assurer la victoire 25-21.

En soirée l'accent a surtout porté sur la défensive de la part des deux équipes alors qu'aucune ne parvenait à distancer l'adversaire. A tour de rôle chaque club prenait l'avance de un points ou deux pour le perdre à la manche suivante. Finalement le Mamilla gagna la deuxième joute par 12 à 11 sur une erreur controversée au deuxième coussin alors que le Montcalm revenait prendre l'avance dans la joute. Une décision autre aurait peut-être changé l'allure du match.

Le rideau tombe sur cette troisième saison et les dirigeants de la ligue tiennent à remercier tout les gens qui ont collaboré avec eux au cours de cette saison. Votre humble serviteur vous dit.

A bon entendeur, Salut!

Près de 300 ensembles d'artistes amateurs recrutés d'un bout à l'autre du Canada, figureront au programme des divertissements de l'Expo. On les verra notamment dans les cinq kiosques à musique disséminés sur l'emplacement. Chorales, danseurs, orchestres, comédiens et acrobates s'y succéderont. LExpo donnera ainsi à un grand nombre de jeunes Canadiens l'occasion de manifester leur talent devant un auditoire international.

L'Intégration Fait la Force



Apprenez une spécialité, découvrez des horizons nouveaux et servez votre pays dans les Forces armées du Canada

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Centre de Recrutement des Forces Canadiennes à l'adresse suivante:

1254, rue Bishop
MONTREAL 25, P.Q.

ou complétez et postez une carte spéciale que vous trouverez dans tout bureau de poste.

Le tir à l'arc

Rosaire Charbonneau champion provincial

Boucher brille par son absence tandis que Barrière doit se contenter de la 2e position

Le titre de championnat provincial du tir à l'arc, détenu par Edgar Barrière depuis 1964, a été enlevé par Rosaire Charbonneau, de Lorraine, membre du club "Les Flèches du Nord".

C'est au Club des Archers de Joliette que se déroulait, dimanche et lundi, le tournoi du championnat provincial 1966. Pour la première fois depuis l'existence de ces championnats annuels, les participants devaient s'affronter dans différentes rondes de qualification.

Emmanuel Boucher, l'actuel champion gagnant du 2e tournoi télévisé, a causé une forte déception aux organisateurs de la rencontre en ne daignant pas se présenter sur la ligne de tir. Il en fut également ainsi de Raymond Lord, de Shawinigan Sud, gagnant de l'éliminatoire du 3e tournoi de CFTM-TV.

On est à se demander si ces archers de fort calibre commençent déjà à se reposer sur leurs lauriers.

Boucher a fait honneur à la province de Québec en remportant le Championnat Canadien, à Calgary en juillet dernier. On explique mal son absence puisqu'il semblait être le favori pour ravir le titre à Barrière. Ce dernier a par contre fait montre de mauvais caractère en décidant de ne pas tirer les deux dernières volées du 70 mètres. La pluie froide et continuelle qui s'est abattue sur le terrain durant toute la journée de dimanche n'a pas rendu la tâche facile aux archers en lice pour cette première ronde de qualification FITA, mais cette difficulté était la même pour tous. C'est durant plus de 4 heures d'affilées que les archers ont subi cette douche froide.

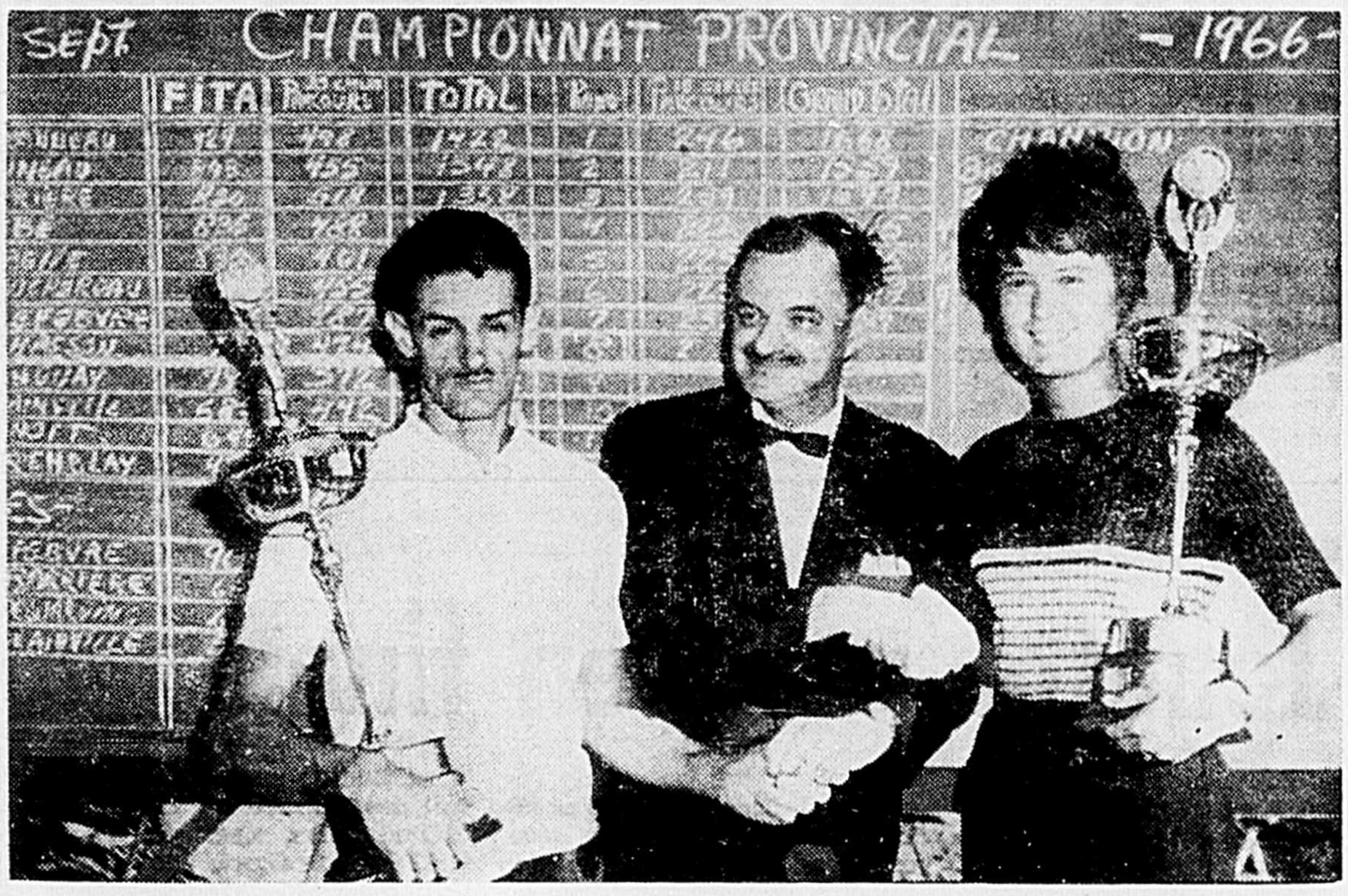
Barrière devait se contenter de la 8e position après les 90 et 70 mètres, *remontait en 5e* après les 50 et 30 mètres. Le 30 cibles du parcours comme 2e ronde de qualification dimanche avant-midi lui a permis de se hausser en 3e place avec un 518 et enfin en 2e position à la fin de la ronde finale avec 259 pour le 1er 15 cibles du parcours.

Barrière a totalisé 1597 pour la deuxième position contre 1668 pour Rosaire Charbonneau le champion du tournoi.

On peut douter que les deux volées de flèches à 70 mètres que Barrière n'a pas tiré auraient été suffisantes pour lui assurer la victoire une 3e année d'affilée. Maurice Bruno de Québec, s'est assuré la 3e place avec un total de 1559.

Chez les dames, la victoire facile de madame Jeanne Lefebvre, de Montréal, confirme le fait que les forts calibres sont plutôt rares chez le sexe faible.

Madame Lefebvre a accumulé 1581 points lans les 3 rondes soit près de 400 points de plus que madame Françoise Barrière en deuxième position avec 1187 et madame Pierrette Desjardins en 3e place avec 1108. C'est Son Honneur le maire de Joliette le Dr Camille A. Roussin qui a présidé la remise des trophées à l'issue du tournoi.



Son Honneur le maire C.-A. Roussin, présente aux nouveaux champions provinciaux, Mme Jeanne Lefebvre et Rosaire Charbonneau, les trophées de championnat à l'issue du tournoi qui s'est déroulé dimanche et lundi au Club des Archers de Joliette.

3e Tournoi de Tir à l'arc à "La Rampe sportive"

Montréal, le 29 août 1966 — LA RAMPE SPORTIVE animée par PIERRE PROULX nous transmet les nouvelles du sport à l'antenne de CFTM-TV, canal "10", à Montréal, le samedi à 5 heures p.m.

Le 3e tournoi télévisé de Tir à l'arc a débuté le 2 septembre pour se terminer aux alentours de Noël. Georges Rondeau, le



Georges Rondeau dirige au Canal 10, le troisième tournoi télévisé de tir à l'arc.

sympathique pro du Club des Archers de Joliette, en est encore le directeur.

Le monde du sport est bien vaste et les athlètes y sont nombreux. Quelques entrevues avec des personnes compétentes nous documentent et nous livrent certains astuces importants pour bien pratiquer un sport.

Adeptes du sport, ne manquez pas LA RAMPE SPORTIVE tous les samedis à 5 heures p.m., sur les ondes de CFTM-TV, canal "10", à Montréal.

Dans le cadre du thème "Le génie créateur de l'Homme", le musée de l'Expo exposera 150 chefs-d'oeuvre choisis dans le monde entier.

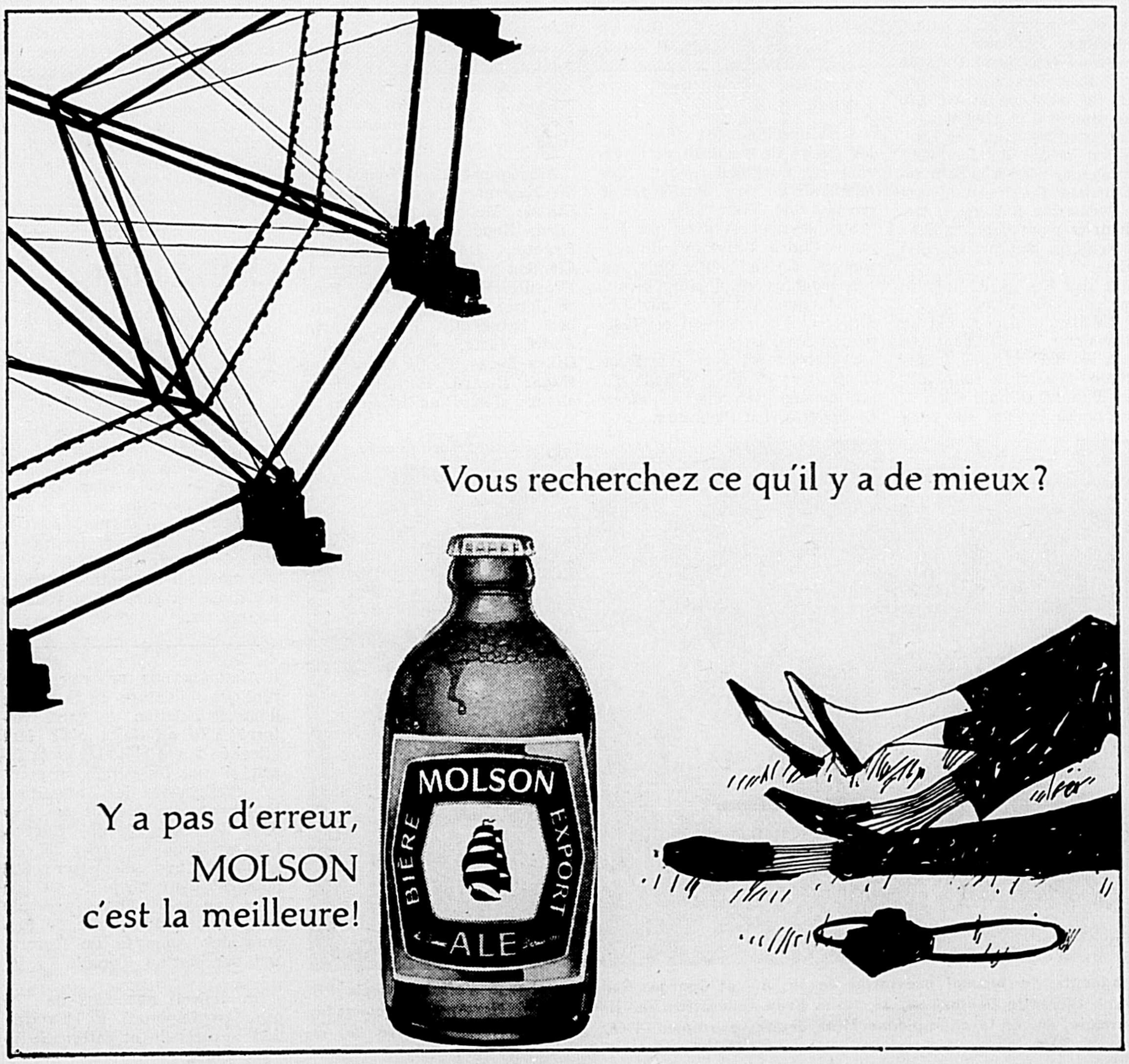
L'Homme, ce casse-cou, sera l'une des attractions à grand déploiement présentées au Stade de l'Expo. Situé dans la Cité du Havre, non loin de la Place d'Accueil, le Stade aura 25,000 sièges et sera le théâtre d'une série de grands spectacles tels que joutes sportives, tournois militaires, concours hippiques et autres.



Les Cyniques

Vendredi soir, le Cabastran présentera à ses habitués... et aux autres un groupe de comédiens fort populaires.

Les Cyniques y donneront leur spectacle à 9 h. et à 11 h.



Ligue Centrale de fastball

St-Pierre fait face à l'élimination ce soir

Les troupiers de Gaby Dénommée ont remporté une 2e victoire consécutive de la Ligue Centrale, en triomphant du St-Pierre de Luc Ferland au compte de 9 à 7, dans une joute marquée de 11 erreurs, dont cinq par les Francs-Copains, mercredi dernier au stade de Joliette.

Le Ste-Thérèse a marqué deux points à la 8e manche pour briser l'égalité et surmonter un déficit de 7 à 2 qui existait en faveur du St-Pierre à la 6e manche. Réjean Trudel, champ gauche du Ste-Thérèse, a du se retirer du jeu lorsqu'il est venu en collision avec l'arrêt-court Bernard Demers; ces derniers tentaient alors d'attraper une chandelle au champ. Jean-Jacques Bonin, qui a accordé dix coups sûrs, tout comme le lanceur perdant Jean-Yves Raynault ,a reçu le crédit de la victoire, même s'il s'est trouvé dans l'eau chaude à plusieurs occasions.

La 3e partie de la série finale de la Ligue Centrale de fastball, sera présentée ce soir (mercredi) à 8 h. Le St-Pierre rendra visite au club de Ste-Thérèse au stade de baseball de Joliette. Cette série finale est une série 3 de 5 et, le Ste-Thérèse mène présentement 2 victoires contre aucune défaite. Si une 4e joute est nécessaire, elle aura lieu lundi soir prochain.



Le représentant de la Brasserie Molson à Joliette, M. Georges Roy, présente à Jacques Laprade des trophées offerts pour le tournoi de tennis Molson.

Tournoi de fastball Labatt 50

Joliette perd en finale

Les Etoiles de la Ligue Centrale de fastball de Joliette, des instructeurs Serge Desmarais et M. Dudemaine, se sont avoués vaincus contre les champions de l'an dernier, le Lambert de Hull, dans la finale du tournoi provincial de fastball Labatt 50 qui se déroulait à Hull en fin de semaine. La victoire du Hull en finale fut remportée au compte de 5 à 4 à la 8e manche dans une joute où les circuits ont joué un premier rôle. En effet, quatre des cinq points des champions ont été réussis à l'aide de deux formidables coups de 4 buts; le 5e point, celui de la victoire fut compté grâce à un ballon sacrifice. Donatien Corriveau a réussi un triple bon pour deux points, ce qui donnait l'avance de 4 à 2 aux Etoiles qui n'ont pu conserver cet avantage.

En semi-finale, le Joliette a triomphé de la puissante équipe de Québec au compte de 2 à 1 après 12 manches de jeu des plus spectaculaires. Québec a pris l'avance de 1 à 0 à la 11e manche, mais avec deux retraits et un compte de 2 prises et 2 balles, Alain Leblanc égalisait le pointage avec un électrisant coup de circuit. Michel Desmarais faisait produire le point de la victoire avec un simple à la 12e manche.

A leur première joute les Etoiles ont eu raison du Jonquière au pointage de 1 à 0 à la 9e manche, Donatien Corriveau faisant croiser le marbre à Bernard Demers pour le point gagnant dans une joute où les lanceurs ont pris la vedette.

L'étoile des Etoiles de Joliette fut sans contredit le lanceur Richard Messier qui a accompli un travail énorme en officiant au monticule durant les trois joutes du Joliette. Messier a retiré durant les 30 manches qu'il a lancé, un total de 60 joueurs sur trois prises. Tous les joueurs de l'équipe de Joliette méritent des félicitations, car ils ont très bien représenté notre district à ce tournoi et ils peuvent marcher la tête haute même dans la défaite.

Il ne faudrait pas oublier le travail des instructeurs Desmarais et Dudemaine, ainsi que l'agent local de la Brasserie Labatt pour notre région, M. Bob Marion pour sa coopération à l'équipe.

Ligue des Capucins du nord

L'histoire des équipes

Cette semaine, nous devons vous faire part des noms de ceux qui ont coopéré d'une manière ou d'une autre en vue du succès d'une équipe en procédant selon le classement de la saison dernière. St-Esprit est géré par les loisirs de cette paroisse qui leur fournisseint l'équipement et les fonds nécessaires. Le gérant de l'an dernier, Léonard Corbin, semble indécis pour cette année. Yvan Venne et Roger Pichette seraient les responsables pour le moment.

Rawdon est géré par le propriétaire de l'hôtel Rawdon Inn, Lorrain Mireault. Il est le gérant de l'équipe, en plus d'avoir fourni l'équipement aux joueurs.

Ste-Marcelline, est géré par les loisirs de l'endroit et le gérant est Bertrand Loyer. Les chandails ont été fournis par le garage S.R. Bourgeois.

Ste-Julienne est géré par René et Claire Toussaint, du restaurant Casse-Croûte qui sont responsables de l'équipement.

St-Jacques est géré par Léo Major et l'habillement est fourni par les loisirs.

St-Patrice est géré par René Desrochers et les chandails ont été donnés par une brasserie de Joliette, les Pionniers.

La saison dernière, St-Esprit s'est assuré le trophée du garage Fina de Ste-Julienne pour avoir terminé au premier rang. Rawdon a remporté la coupe Rawdon Inn pour avoir gagné les éliminatoires. Jean-Guy Collin de St-Esprit a remporté le championnat des compteurs. St-Esprit s'est assuré les titres à la défense et dans les buts avec Roger Pichette et Claude Henri.

Les jeux sont faits; voilà les rencontres qui auront lieu à l'aréna de Joliette lors de l'ouverture le 14 octobre. A 10 h., Rawdon vs St-Jacques, à 11 h., St-Esprit vs Ste-Marcelline; à minuit, Ste-Julienne vs St-Patrice. Après la première rencontre, il y aura mise au jeu par les différents commanditaires.

Alignement des Moines de Ste-Julienne; Yvon Mélançon, Claude Mélançon, Claude Ricard, René Mélançon, Michel Payette, Daniel Beauchamp, Clément Grégoire, Jacques Préville, René Toussaint, Pierre Jetté, Michel St-Onge, Robert Labrecque, Yvan Varin, André Varin, Serge Forget, Gilles Locas, Rémi Beauchamp Edgar Ricard, Bernard Beauchamu, Jean-Paul Lefebvre.

R.D.

Au tournoi de tennis Molson

Les favoris l'emportent

Les favoris n'ont pas déçu jusqu'ici au tournoi de tennis du parc Lajoie. Dans le double masculin, Paul-André Lacoste et Gilles Chaput l'ont emporté sans trop de difficultés sur Jean St-Cyr et Raymond Lepage en quatre sets, pour se mériter le championnat. Le double mixte a été enlevé par Josiane Portelance et Paul-André Lacoste qui ont triomphé de Lise Arcand et Yves Cloutier, qui s'étaient surpassés dans le tournoi pour atteindre la finale.

La finale du simple féminin en fut une de revanche. Josiane Portelance, qui avait perdu la simple aux mains de Nicole Desrochers, à Berthier il y a deux semaines, a joué du beau tennis tout au long de son match contre la même adversaire et a remporté par cette victoire le championnat du simple féminin disputé au parc Lajoie. Pour Josiane Portelance et Paul-André Lacoste, c'était une double victoire, en simple et en mixte pour Mlle Portelance, en double messieurs et mixte pour Paul-André Lacoste... Le représentant de la Brasserie Molson à Joliette, M. Geo. Roy, était sur les lieux pour présenter les trophées aux différentes gagnants... Les balles de tennis pour les matchs de finale étaient une gracieuseté du magasin de sports Roger Goulet... Comme on le sait, la finale du simple masculin mettant aux prises Serge Laferrière et Raymond Lepage, doit avoir lieu au courant de cette semaine... Le club Laurentide de Georges Roy est allé jouer à St-Jérôme la semaine dernière a remporté une belle victoire de 6 à 4. Raymond et Jacqueline Villeneuve ont remporté leur match de même que les Victor Massicotte, Jacques Desrochers, Josiane Portelance et Nicole Desrochers. L'étoile de la rencontre fut sans contredit Paul-André Lacoste qui a brillé d'un vif éclat en remportant ses deux matchs de double... par défaut...

Au lac Cloutier, au tennis de Charlie St-Onge, les membres de l'équipe Laurentide vont s'entrainer presque toutes les semaines. Les Raymond Villeneuve, Laurier Leduc et Jacques Desroches fréquentent cet endroit régulièrement... L'activite bourdonnait mardi dernier au lac Cloutier où les Denis Gagnon, Jean-Marc Bertrand, Dr Guy Gervais et l'unique Jean Tellier s'étaient donné rendez-vous... Nous avons pu constater que Guy Gervais est présentement en grande forme et qu'il constitue toujours un adversaire... de poids redoutable... Un match de tennis a été organisé entre le fameux joueur de hockey Robert Bob Rousseau du Canadien et le tennisman Raymond Villeneuve de Joliette. Ce match aura lieu mardi le 20 septembre au tennis de Charlie St-Onge, au lac Cloutier... Nous avons apris que le club Ste-Rose, en plus de remporter le championnat de la saison régulière dans la Ligue Laurentienne, vient de s'accaparer le championnat des séries éliminatoires et le trophée Miron. André Hotte de Ste-Rose a triomphé en simple de Jacques Patenaude de Ville-Renaud dans le dernier set, pour accorder le triomphe et le trophée à son équipe...

J. O. à GoGo

Attention à tous les jeunes dans l'vent, une grande soirée à go-go est organisée spécialement pour vous...

Il y aura danse avec orchestre renommé.

Aussi, concours à go-go avec prix aux gagnants, ainsi que les prix de présence...

Alors, le rendez-vous des jeunes pour vendredi soir le 9 septembre 1966, est à l'ancienne station de police, Place Bourget à 8 h. 30, l'entrée sera de $1.

A vendredi les amis — Surtout n'y manquez pas, sinon vous le regretterez.

Aimeriez-vous recevoir une réplique miniature de la plaque d'immatriculation de votre voiture? Elle est faite pour être attachée à vos clés. De cette façon, si vous les perdez on pourra facilement les identifier. Vous recevrez bientôt ces plaques des Amputés de Guerre. Lorsque vous les aurez reçues, n'oubliez pas d'envoyer 60c pour les deux plaques ou 35c pour une seule. Faites parvenir votre remise à: Service de Plaques des Amputés de Guerre, 140, rue Merton, Toronto 7.

On prévoit que plus de 70 pays participeront à l'Exposition universelle et internationale de 1967.



Les gagnants du tournoi provincial de tir à l'arc, Mme Pierrette Desjardins, 3e, Mme Françoise Barrière, 2e, et la championne Mme Jeanne Lefebvre, MM. Jules Desrochers, directeur et Georges Rondeau, chargé d'affaires de la Fédération de tir à l'arc, Rosaire Charbonneau, champion 1966, Edgar Barrière, classé 2e, et Maurice Bruno, 3e.

PENDANT L'EXPO 67

Centre de transport par autobus à Montréal

Un centre de transport par autobus sera établi à Montréal et à Québec par les propriétaires d'autobus de la province pendant les six mois de l'exposition universelle de Montréal, l'an prochain.

Ce projet sera mis au point lors du congrès annuel de l'Association des propriétaires d'autobus de la province, les 23 et 24 septembre, à Sherbrooke.

Il s'agit de la mise sur pieds d'un service d'autobus par la mise en commun des services que peuvent offrir pour l'occasion les différentes compagnies d'autobus afin de répondre à la demande des voyageurs durant l'exposition. On espère réussir à satisfaire aux besoins supplémentaires pour ce mode de transport par l'utilisation maximum des services existants.

Ce centre sera administré, à Montréal, par la Compagnie de Transport Provincial et à Québec, à la Gare centrale d'autobus. Les demandes de transport seront centralisées à ces deux endroits ainsi que tous les autobus disponibles.

Il faudra établir une collaboration étroite entre les différentes compagnies d'autobus, soit une centaine qui sont membres de l'association, et déterminer les modalités de cette collaboration.

Toutes ces questions seront discutées lors du congrès annuel.

Les propriétaires d'autobus continueront, comme lors des derniers congrès, à suivre l'évolution du transport des écoliers qui a des exigences nouvelles au fur et à mesure que l'on modifie la carte scolaire de la province.

Ainsi ces modifications ont des effets différents selon qu'il s'agit d'un endroit où existe déjà un service d'autobus ou d'un endroit où le transport par autobus est complètement à organiser.

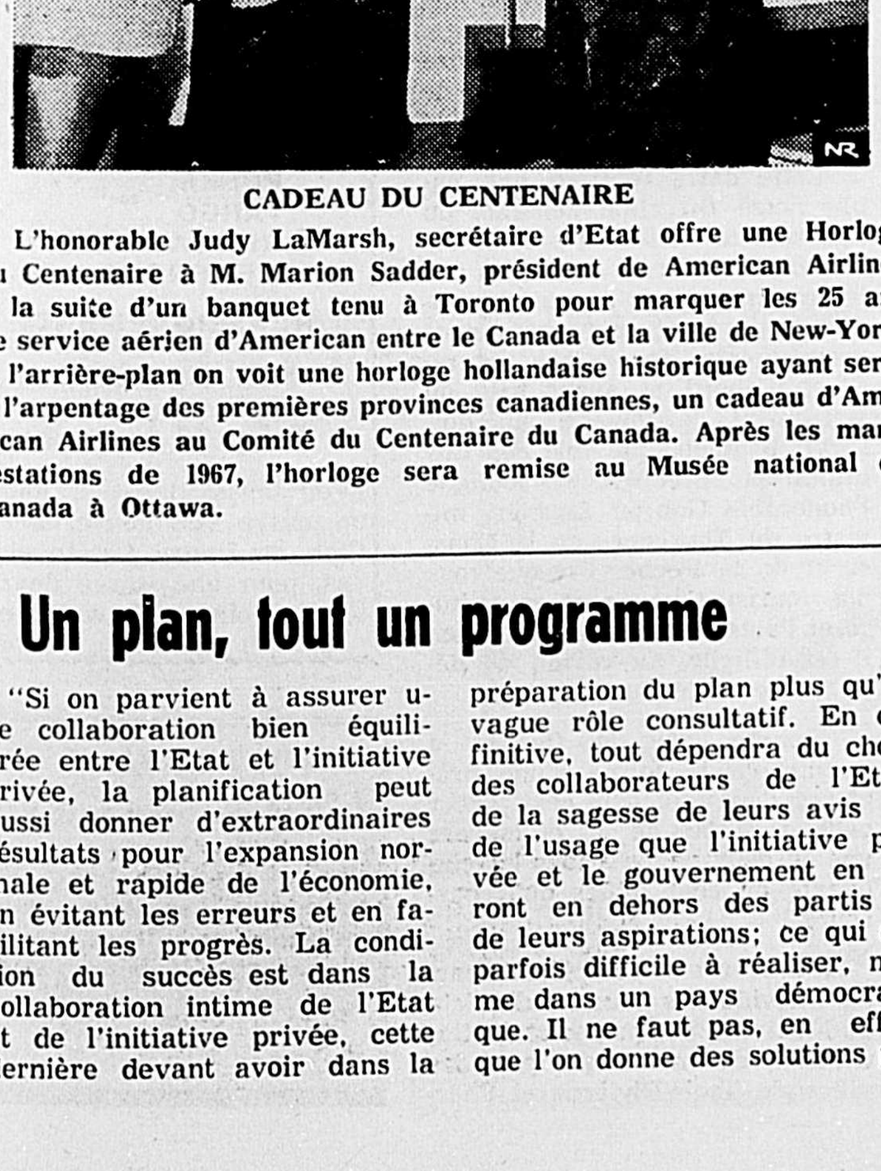
Les détenteurs de permis de *transport par autobus ont* déjà prévu le transport des écoliers qui les a amenés à une organisation de lignes de services et à des immobilisations proportionnellement très considérables.

Un autre sujet demeurant à l'ordre du jour, de congrès en congrès, soit celui de la concurrence illégale exercée par ceux qui font du transport sans permis.

D'autres sujets d'ordre technique ou administratif seront aussi étudiés par les participants.

Ce congrès sera présidé, cette année, par M. Henri Drolet de Québec, président général. Il aura lieu au motel Le Baron, à Sherbrooke.

Les membres du comité d'organisation sont MM. Alphonse Laramée, président et Yvan Laramée, tous deux de Sherbrooke, Roger Provencher de East Angus, et Léo Bourgeois de Drummondville.



CADEAU DU CENTENAIRE

L'honorable Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat offre une Horloge du Centenaire à M. Marion Sadder, président de American Airlines à la suite d'un banquet tenu à Toronto pour marquer les 25 ans de service aérien d'American entre le Canada et la ville de New-York. A l'arrière-plan on voit une horloge hollandaise historique ayant servi à l'arpentage des premières provinces canadiennes, un cadeau d'American Airlines au Comité du Centenaire du Canada. Après les manifestations de 1967, l'horloge sera remise au Musée national du Canada à Ottawa.

La solution aux problèmes d'orientation à l'Expo 67: les pictogrammes

Montré-al, (Expo 67) — Une valise surmontée d'un point d'interrogation, cela vous dit-il quelque chose? Peut-être une ancre de bateau, une tasse et une soucoupe vous inspirent-elles davantage.

Ce sont là trois des vingt-quatre symboles adoptés par l'Exposition universelle de 1967 pour parer aux difficultés d'orientation que pourront avoir les millions de visiteurs venus de toutes langues et de tous pays.

L'Expo a créé son propre système de signalisation et les nombreux visiteurs qui parlent des langues peu connues ici, s'y retrouveront. Les pictogrammes que vous trouverez ci-inclus donnent différentes indications. Pouvez-vous en deviner quelques-unes? Les réponses vous sont apportées à la fin de ce communiqué.

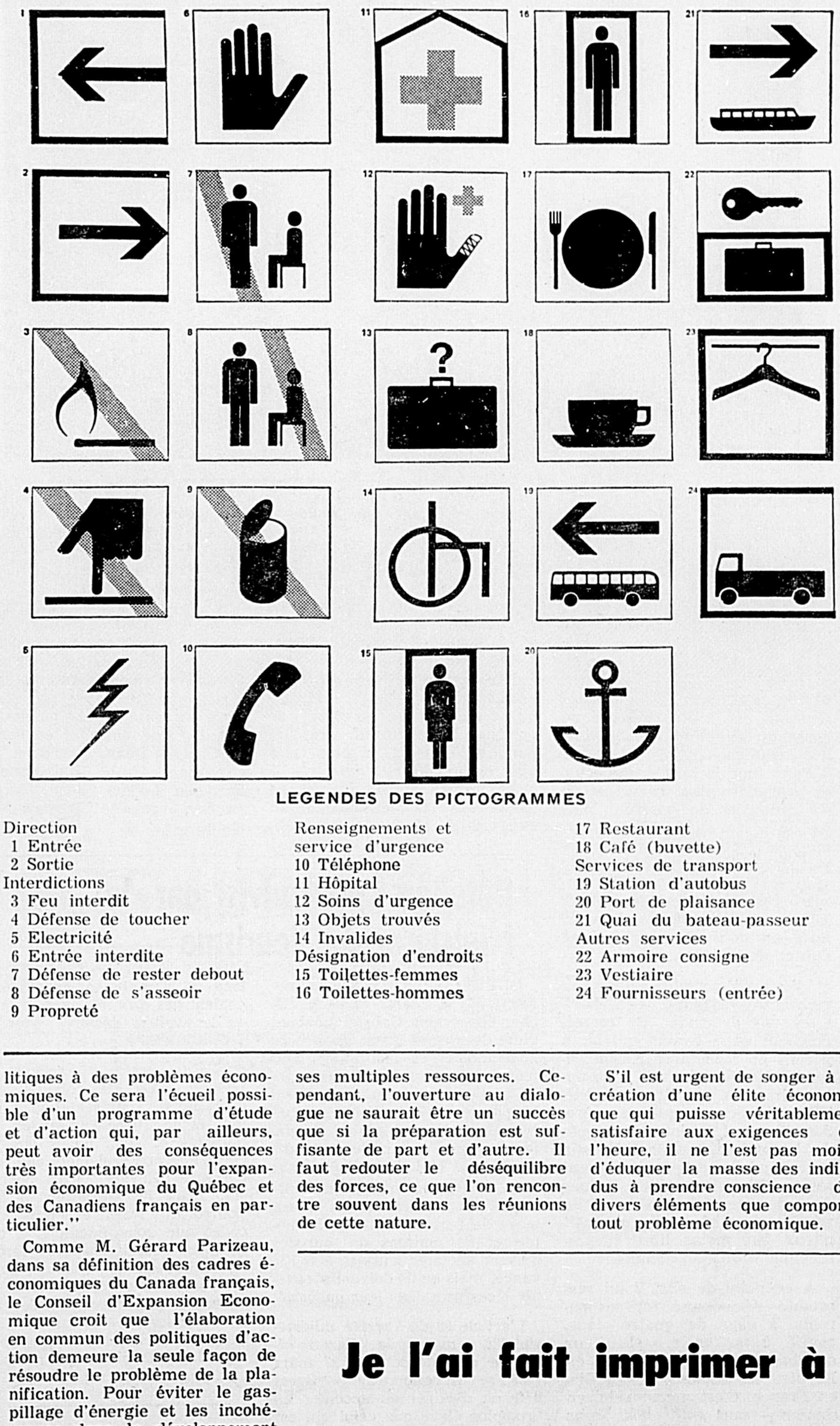
Véritable labyrinthe de pavillons, d'avenues, de parcs, de ponts et de tunnels, les millions de visiteurs étrangers pourraient s'y égarer. Sans ces pictogrammes, ils seraient perdus et qui sait si la faim ne viendrait pas les ronger.

Les pictogrammes ont été créés spécialement pour l'Expo par Paul Arthur et Associés Limités, dessinateurs en art graphique de Toronto.

Serigraphiés en noir ou en rouge sur carrés blancs de 4 pouces, en vinyle, ils se poseront surtout sur les portes grâce à leur verso adhésif.

Lorsque la nature du message ne permettra pas de se servir des pictogrammes, on emploiera les deux langues officielles, le français précédant toujours l'anglais.

On aura recours à un code de couleurs pour identifier les divers secteurs à l'Expo, ainsi que certains services. On trouvera le pourpre à la Cité du Havre, le jaune à l'île Notre-Dame, le vert à l'île Sainte-Hélène et l'orangé au parc d'attractions de La Ronde. Le bleu servira à identifier les biens et les services de l'Expo (voitures, camions, trains, etc.) Les hôtesses de l'Expo 67 porteront un uniforme bleu.



LEGENDES DES PICTOGRAMMES

Direction
1 Entrée
2 Sortie
Interdictions
3 Feu interdit
4 Défense de toucher
5 Electricité
6 Entrée interdite
7 Défense de rester debout
8 Défense de s'asseoir
9 Propreté
Renseignements et service d'urgence
10 Téléphone
11 Hôpital
12 Soins d'urgence
13 Objets trouvés
14 Invalides
Désignation d'endroits
15 Toilettes-femmes
16 Toilettes-hommes
17 Restaurant
18 Café (buvette)
Services de transport
19 Station d'autobus
20 Port de plaisance
21 Quai du bateau-passeur
Autres services
22 Armoire consigne
23 Vestiaire
24 Fournisseurs (entrée)

Un plan, tout un programme

"Si on parvient à assurer une collaboration bien équilibrée entre l'Etat et l'initiative privée, la planification peut aussi donner d'extraordinaires résultats pour l'expansion normale et rapide de l'économie, en évitant les erreurs et en facilitant les progrès. La condition du succès est dans la collaboration intime de l'Etat et de l'initiative privée, cette dernière devant avoir dans la préparation du plan plus qu'un vague rôle consultatif. En définitive, tout dépendra du choix des collaborateurs de l'Etat, de la sagesse de leurs avis et de l'usage que l'initiative privée et le gouvernement en feront en dehors des partis et de leurs aspirations; ce qui est parfois difficile à réaliser, même dans un pays démocratique. Il ne faut pas, en effet, que l'on donne des solutions politiques à des problèmes économiques. Ce sera l'écueil possible d'un programme d'étude et d'action qui, par ailleurs, peut avoir des conséquences très importantes pour l'expansion économique du Québec et des Canadiens français en particulier."

Comme M. Gérard Parizeau, dans sa définition des cadres économiques du Canada français, le Conseil d'Expansion Economique croit que l'élaboration en commun des politiques d'action demeure la seule façon de résoudre le problème de la planification. Pour éviter le gaspillage d'énergie et les incohérences dans le développement économique, il nous faut une **économie concertée.**

Le but poursuivi par le C.E.E. est de faire connaître à la population en général les atouts économiques qu'elle possède pour que chaque région puisse s'en servir à bon escient et développe au maximum ses multiples ressources. Cependant, l'ouverture au dialogue ne saurait être un succès que si la préparation est suffisante de part et d'autre. Il faut redouter le déséquilibre des forces, ce que l'on rencontre souvent dans les réunions de cette nature.

S'il est urgent de songer à la création d'une élite économique qui puisse véritablement satisfaire aux exigences de l'heure, il ne l'est pas moins d'éduquer la masse des individus à prendre conscience des divers éléments que comporte tout problème économique.

Je l'ai fait imprimer à

L'Action POPULAIRE



Yul 871, au IVe Festival du cinéma canadien

Il y mille façons de se distraire à Montréal. Mais quand on vient de Paris et que l'on a rêvé pendant longtemps d'un week-end à New-York, être obligé de passer ces deux jours à Montréal, c'est presque une catastrophe.

Du moins, telle est la première réaction du héros de **YUL 871**, le long métrage de Jacques Godbout qui a été présenté au cours du IVe Festival du cinéma canadien.

Pour tuer le temps, il décide de descendre dans la rue et de s'y promener au hasard. Mais puisqu'il est à Montréal, pourquoi ne rechercherait-il pas ses parents? N'est-ce pas de cette ville qu'il a reçu, pour la dernière fois, de leurs nouvelles? Il y a bien longtemps de cela, mais puisqu'il n'a rien à faire durant deux jours...

"Vous ne connaîtriez pas un monsieur Nadeau? — Non". C'est une demande de renseignement aussi banale qui lui a permis de rencontrer Hélène, une fillette de onze ans, amusante comme on en voit rarement. Elle lui raconte que sa mère, danseuse, est toujours absente de la maison, qu'elle s'ennuie parce qu'elle est trop souvent seule. Elle aime bien jouer dans la rue, faire ce qu'elle veut, mais parfois elle aimerait mieux être moins libre et passer une soirée en famille.

A ce point de vue, il lui ressemble. Abandonné par ses parents, à l'âge de quatre ans, confié à un oncle, chauffeur d'ambassades, il a déjà vécu en Egypte, en Espagne, en Italie, en France. C'est un nomade, en sommes, sans attaches, sans racines.

Sans bien saisir la portée de ses questions, Hélène lui demande: "Tes parents à toi, ils sont mort? (...) Tu crois que c'est utile des parents?" Ces confidences de la fillette font remonter à sa mémoire sa propre enfance et réveille en lui le besoin d'une vie familiale qu'il n'a jamais connue. Il se décide alors à rechercher sérieusement ses parents.

Plus tard dans la journée, il fait connaissance de Madeleine, une jeune femme d'une beauté exceptionnelle. Légère, mais distinguée, sensuelle, mais indépendante, elle semble disposée à se donner à tout homme qui la fera rêver un peu. C'est exactement le type de femme que recherche un étranger de passage. Et Montréal, présenté par elle, devient la plus belle ville du monde.

Mais voici qu'à la fin de son séjour dans la métropole, il lui avoue être prêt à sacrifier définitivement son existence vagabonde. Pour la première fois, il aime vraiment. Que s'est - il passé? Un changement aussi radical est-il possible?

S'il retrouvait ses parents, si Madeleine voulait..., pourrait-il enfin réussir à s'enraciner? Reprendra-t-il sa vie de nomade? De fait, est-ce utile des parents, une femme, un pays?

Ce suspense psychologique de Jacques Godbout met en vedette Charles Denner, Andrée Lachapelle, Paul Buissonneau, Francine Landry, Jean Duceppe, Les Jérolas et Jacques Normand.

Hôteliers poursuivis par le Ministère du tourisme

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gabriel Loubier, vient de donner à son service du contentieux des instruction d'intenter des poursuites à une quinzaine d'établissements qui offrent le gîte touristique dans les environs de Québec et qui ne se conforment pas aux règlements découlant de la Loi de l'hôtellerie.

On sait qu'en vertu des règlements, non seulement les détenteurs de permis d'hôtels, de motels et de maisons de touristes doivent déclarer leurs prix à l'avance, mais qu'ils doivent s'en tenir à ces prix dans leur publicité.

L'article 39 de l'arrêté ministériel 480 paru dans la "Gazette officielle de Québec", le 27 mars 1965, se lit comme suit: "Il est défendu d'exiger ou accepter un prix plus élevé que celui qui est déclaré, affiché ou autrement en vigueur suivant le présent règlement. Il est également défendu d'annoncer de quelque manière un prix inférieur au prix en vigueur suivant le présent règlement".

Les inspecteurs du Service de l'hôtellerie ont constaté que sept établissement situés en bordure de la route numéro 2 et qu'un nombre égal d'autres situés le long de la route numéro 15 affichaient des prix inférieurs à ceux qu'ils avaient déclarés pour la présente année.

"Un tel geste, a expliqué M. Loubier, n'est rien d'autre que de la fausse représentation. C'est une façon illégale d'attirer les touristes et ceux qui y ont recours font non seulement une concurrence déloyale à leurs confrères, mais ils s'exposent à des poursuites. Nous espérons que celles que nous intentons à ces quatorze établissements feront réfléchir ceux qui, ailleurs, agissent ainsi ou se proposent de le faire. Les inspecteurs du Service de l'hôtellerie ont reçu des instructions sévères pour le dépistage des entreprises qui n'observent pas les règlements".



Coopérateurs du Québec à Vienne

Cinq dirigeants du secteur francophone du mouvement coopératif canadien s'embarqueront le 1er septembre pour Vienne. Ils seront les délégués officiels du Conseil Canadien de la Coopération au Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale qui groupera du 5 au 8 septembre les représentants de 200 millions de coopérateurs dans 55 pays différents répartis sur tous les continents.

Les délégués du Conseil Canadien de la Coopération seront:

M. Yvon Daneau, directeur général du Conseil de la Coopération du Québec,

M. Roland Sabourin, secrétaire de la Coopérative Agricole de Granby,

M. Napoléon Mackay, gérant régional des Caisses Populaires Desjardins,

M. Gérard Dugas, administrateur de l'Institut Coopératif Desjardins,

M. André Gariépy, secrétaire de La Sauvegarde.

Le Congrès de Vienne portera sur les points suivants:

1. Une reformulation des principes coopératifs à la lumière des réalités économiques et sociales de la société actuelle,

2. L'application massive de la formule coopérative aux économies des pays en voie de développement.

Les valeurs humaines et les objectifs sociaux contenus dans la philosophie coopérative partout dans le monde constitueront un terrain d'entente intéressant et productif pour des coopérateurs d'idéologie aussi différente que les délégués russes, américains et suédois. Le prestige international du Canada et sa réputation de peuple pacifique confèrent à la délégation canadienne une position d'importance dans ce forum mondial de la coopération.

La carte routière du Québec sous une nouvelle formule

QUEBEC — La carte routière du Québec se présente, cette année, sous une forme entièrement différente de celle qui avait été maintenue depuis de nombreuses années. On sait que, dans le passé, elle était imprimée d'une seule venue sur une feuille qui était ensuite pliée en accordéon. Son format la rendait de consultation difficile; de plus, elle ne permettait pas une échelle le plus détaillée que vingt milles au pouce. Autrement, vu l'immense étendue de "la belle province", le document aurait été si grand que des bras normaux n'auraient pu le tenir entièrement déplié. A cause de ces limitations ,tout le centre du Québec, qui paraissait au recto, dans l'ensemble de la carte, à l'échelle mentionnée plus haut, était reproduit au verso à une échelle de quinze milles au pouce, ce qui constituait un double emploi.

La direction générale du tourisme a préféré adopter une formule qui a d'ailleurs cours en Europe et la nouvelle carte routière du Québec se présente sous la forme d'une brochure de 48 pages. Sa couverture, comme par le passé, rappelle un fait historique la fondation de Charlesbourg par l'intendant Jean Talon en 1666 et l'adoption, à ce moment-là, du trait carré, qui constituait alors un système efficace de défense contre les Indiens.

Sur un profil du Québec s'inscrivent quatorze carrés qui couvrent la partie du Québec que sillonne le réseau routier. A chacun de ces carrés correspond une carte couvrant une double page. L'échelle est partout de quinze milles au pouce, de sorte que le document se consulte avec plus de facilité.

"Cette carte routière que publie notre Direction générale du tourisme ne constitue pas un document de référence pour les différents ministères ni pour les sociétés de géographie et autres groupements de cette nature. C'est d'abord et avant tout un instrument de voyage qui doit servir le mieux possible des fins utilitaires précises, a souligné l'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Presque tous nos touristes voyagent en voiture et l'automobiliste sait combien il est difficile, au volant, de déplier une carte routière".

"Comme celle du Québec a maintenant la forme d'une brochure, l'automobiliste peut placer celle-ci à côté de lui et tourner une ou deux pages à tous les cinquante ou cent milles qu'il parcourt".

La brochure se complète de cartes individuelles pour les districts de Montréal, de Québec et d'Ottawa-Hull, de même que pour les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke, afin de permettre au touriste de retrouver, à l'intérieur de ces agglomérations urbaines, les artères qui constitutent le prolongement des routes provinciales. On y trouve également des renseignements sur les douanes, les principaux panneaux de signalisation routière et un index des localités.

COURS
Danses modernes
modernes

Au Centre des Loisirs du Séminaire: Saison 1966-67.

Début des cours: Lundi le 19 septembre à 7 h. 30 p.m. (ou) Mardi le 20, à 9 h. p.m. au choix des participants.

Ceux qui seraient disponibles pour suivre ces cours seulement en fin de semaine, sont priés de communiquer avec les professeurs, alors que des arrangements seront pris pour accommoder ces gens.

Les élèves plus avancés sont aussi invités à contacter leurs professeurs pour connaître les date et heure du début de leur cours respectif.

PROFESSEURS:
GISELE ET YVES

BOSSA-NOVA
FOX-TROT
AYE-BOLE
CHA-CHA
VALSE
MAMBO
SAMBA
SWING
POLKA
TANGO
RUMBA
MERENGUE, etc...

RENSEIGNEMENTS:

Tél: 756-6553

Prix: $1 la leçon

(Voir aussi dans ce journal un autre vis, concernant le Club de Danse Gisèle et Yves, pour une soirée dansante d'ambiance hawaienne...)

MON JOURNAL C'EST
L'Action POPULAIRE
Il me renseigne sur tout: commerce, industrie, religion féminité, agriculture, jeunesse sport, télévision, etc.
Rien d'humain ne lui est étranger

L'embourgeoisement, un des dangersqui guettent le syndicalisme

L'embourgeoisement est un des dangers qui guettent actuellement le syndicalisme en milieu enseignant. Telle est l'opinion qu'émettait à l'ouverture de la session provinciale d'études syndicales, le directeur du Service technique de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. Laval Grondines.

"Si un tel instinct bourgeois s'installe parmi les membres d'un syndicat, déclarait-il, l'on ne sera pas loin de voir apparaître un syndicalisme d'exécutif et l'on peut être assuré qu'à brève échéance la démocratie syndicale sera vidée de tout sons sens."

Dans cet ordre d'idée, la session d'études syndicales de la C.I.C. qui se tient actuellement sur le campus de l'Université Laval se veut une prévention au développement de ces "maladies chroniques", selon les termes mêmes de M. Grondines.

Ainsi dès son ouverture, la session s'orientait vers une de nos principales préoccupations sociales, la pauvreté. Les différents animateurs notamment MM. Emile Gosselin, professeur en relations industrielles et Marc Laporte, sociologue, tous deux de l'Université de Montréal attiraient l'attention des quelque 350 participants sur les responsabilités des syndicats et plus particulièrement des enseignants face au problème de la pauvreté dans notre société.

Lundi après-midi, M. Gosselin invitait les enseignants à se plonger dans la recherche des solutions qu'ils peuvent eux-mêmes apporter: "Dans ce champ d'actions où se dépensent les enseignants, s'ils ne sont pas en mesure de trouver eux-mêmes les moyens de remédier à cet état de chose, nul autre ne pourra le faire, ni les orienter dans leurs actions, déclara-t-il".

Dans un autre domaine, l'abbé Gérard Dion, de l'Université Laval, s'est efforcé d'indiquer aux militants syndicaux les objectifs fondamentaux du syndicalisme exposant comment il évolua depuis un demi-siècle et quelles sont les conditions de son efficacité. La principales condition, selon l'abbé Dion, est la formation d'un leadership syndical compétent et responsable. Il ne manqua pas de faire allusion aux derniers conflits qui ont marqué la vie syndicale du Québec au cours des derniers mois, en signalant les faiblesses que l'on rencontre dans notre monde syndical.

La C.I.C. a voulu donner à cette session une nouvelle orientation. Elle permet, notamment aux participants, de prendre contact avec les nouvelles formules d'animation sociale. Ainsi, au cours de la journée de mardi, M. Jacques Beausoleil conduisait un groupe de responsables syndicaux vers une expérience de communication et de relations humaines.

La C.I.C. veut par là moderniser les formules d'action syndicale et sociale au sein de ses associations régionales et locales.

Dans le domaine plus particulier des conventions collectives, les participants se sont penchés sur leur contenu et les formules de négociations. Les clauses concernant des conditions de travail retiendront l'intérêt des participants, car depuis quelques années, l'on voit apparaître dans les conventions collectives des enseignants de nombreuses clauses visant à favoriser le maître professionnellement qualifié, son recyclage régulier, sa participation active à l'organisation pédagogique du milieu.

St-Théodore de Chertsey

Au début des vacances, sous les auspices de "JEUNESSE EN MARCHE" et avec l'assentiment d'un bon nombre de parents, soucieux du bien-être physique et moral des enfants, une nouvelle activité parascolaire était lancée. Assez audacieuse dès ses débuts, elle fut soutenue et encouragée très copieusement au point de vue financier par une souscription bénévole: Toutes les familles dont les enfants ont bénéficié de l'organisation ont versé l'obole réclamée au départ et plusieurs ont tenu à faire plus. Qu'ils en soient remerciés et félicités!

Le Conseil municipal y alla pour le montant de $250; les Chevaliers de Colomb versèrent la somme de $50. Les Filles d'Isabelle, les Dames de l'UCFR, la Caisse Populaire, les Loisirs d'hiver ont aussi répondu largement à la réclamation du Comité. Il nous fait plaisir de publier le nom des maisons de commerce et autres personnes qui ont aussi apporté une substantielle contribution. On nous excusera de ne pas mentionner le montant versé.

Ceci dit au point de vue financier, parlons maintenant "COLLABORATION". Ce fut un enchantement que d'avoir à demander des monitrices. Merci à toutes. L'autobus scolaire, propriété que monsieur Laporte, assura le transport des élèves pour un prix des plus modiques. Il était gracieusement conduit par le président des loisirs dont les attentions pour les enfants se multiplient continuellement.

Montagne chez monsieur Philippe Lajeunesse, Lac Diamant, la plage Morin, la Plage du Lac Paré, sanctuaire Marie Reine des Coeurs, lac Louise, Chutes à Michel, la Côte à Marguerite, Bocage Notre-Dame, Domaine des Frères du Sacré-Coeur ont successivement vu nos jeunes bénéficier à plein de la belle Nature locale dont les citadins nous envient avec raison le calme et les charmes. Il est facile de voir que les jeunes apprécient les balançoires installées sur la cour. D'autres jeux surgiront bientôt. Le Comité se propose cependant ne plus avoir à encourir les reproches de passer de très beaux films "gratuitement". Si c'est le seul reproche qu'on ait à lui faire pour la saison écoulée, il vous en remercie et vous verrez dès vendredi et dimanche qu'il s'est déjà amendé. Surveillez les annonces des magasins pour le titre et le prix d'admission du prochain film. Bienvenue en aussi grand nombre pour ces soirées, les dernières de la saison.

C'EST UN DEBUT!

Qu'en pensez-vous?

A l'an prochain!

LE COMITE DES LOISIRS D'ETE

En plus des organismes cités plus haut, voici les noms des personnes qui ont contribué financièrement à la réussite des activités estivales. Nous ne mentionnons pas le nom des parents, des enfants qui ont souscrit mais seulement ceux qui ont répondu comme maison d'affaires. Maison Jean Riopel inc., MM. Raymond Poudrier, Noël Hayes, Pierre Borne, Robert Gauhier, Philippe Perreault, Stanley Ritchie, Restaurant Duval, Lingerie Dupuis, Paul de Carufel, Gérard Miron, Taxi Lévesque, Bélair, Vendette, M. Lafortune, Mère Supérieure, Barbier Sicard, Luc Lanouette, André Riopel, Paul Lussier. A celles qui n'auraient pas été sollicitées et qui désireraient faire leur part, vous serez toujours bien accueillies chez madame Rosaire Deschênes, secrétaire du comité. Merci à madame Raymond Crépeau pour son beau travail de solliciteuse.

L'emblème de l'Expo est un cercle symbolisant une ronde autour du monde. Sa conception est due à l'artiste Montréalais Julien Hébert.

St-Thomas

INHUMATION

Le 2 septembre a été inhumé M. Alphonse Coutu, époux de Angéline Lauzon, décédé à l'hôpital St-Eusèbe, le 30 août, à l'âge de 72 ans.

Nos sincères condoléances.

MARIAGE THIBODEAU-LAFORTUNE

Le 3 septembre, M. Denis Thibodeau, fils de M. et Mme Paul Thibodeau de Notre-Dame de Lourdes à Mlle Claudette Lafortune, fille de M. et Mme Fernand Lafortune. Témoins: les pères des nouveaux époux.

Meilleurs voeux!

BAPTEME FOREST

Le 3 septembre a été baptisée Marie, Suzanne née le 26 août, enfant de M. et Mme Denis Forest (Aline Corriveau). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Paquette (Raymonde Corriveau) de St-Didace.

Félicitations!



Station wagon **"GRAND LUXE"** **Garantie: 2 ans - 50,000 milles**

- Pneus MICHELIN X
- Freins thermostables assistés
- Conduite à rattrapage de jeux direct.
- Anti-vol bloquant la direction
- Moteur de 76 C. V.
- Entièrement équipée.

Vente — PIECES AUTHENTIQUES — Service

NE MANQUEZ PAS DE VISITER NOTRE TERRAIN DE VOITURES USAGEES...

...LE PLUS BEAU CHOIX EN VILLE

1966 Chrysler "300"
2 portes, toit rigide et vinyl, V-8, servo freins et direction.

1965 Volkswagen
Chaufferette à gaz.

1963 Thunderbird
2 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio.

SPECIAL
1963 PONTIAC
"Parisienne"
2 portes ,toit rigide, 6 cylindres, automalique, radio.
$1,425.00

1962 Peugeot
Sedan, 4 portes, 4 cylindres, très propre.

1960 Chevrolet "Belair"
2 portes, toit rigide, 6 cylindres, automatique, radio.

1960 Valiant
Sedan, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio.

VOTRE CONCESSIONNAIRE "PEUGEOT"

DRAINVILLE
JOLIETTE
AUTOMOBILE ENRG.

100, Boul. de L'Industrie Joliette Téléphone: 756-1678

De beaux disques à entendre

LES DISQUES

(Ecrit spécialement pour L'Action populaire de Joliette)

Les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, nous présentent dans la série Sélect M-298-109 Les Collégiens de la Chanson dont l'orchestre est sous la direction de Jacques Lacome. S'adressant aux interprètes, Gilbert Bécaud écrit sur la pochette: "J'espère que vous aimerez le Canada comme je l'aime et je sais d'avance que votre succès sera très grand. Les Canadiens vous aimeront, je le sais".

Nous avons ici douze pièces. Nous en émunérons quelques-unes pour situer le genre: "Le vent peut souffler" par Marie-Annick Rétif et Annette Rollo; "Violaine" de Marie-Annick Rétif; "Le petit cheval de Mexico" par la même; "Adieu belles années" par Marie-Annick Rétif et Annette Rollo; "Nuit et brouillard" de Jean Ferrot; "Douce est ma plaine" de M.-Annick Rétif et Annette Rollo; "Je crois, je sais" de Marie-Annick Rétif et Annette Rollo; "Je ne veux pas" par les mêmes interprètes de nouveau et pour clore "Avec toi la chanson" les mêmes compositeurs.

La pochette porte la photo des quatre interprètes en pantalon et portant quitare ,du moins trois d'entre elles.

A l'avers les interprètes sont photographiées jambes croisées de même que Gilbert Bécaud.

Tout cela est décent, il n'y a rien à reprendre mais c'est bien dans la tendance actuelle de vouloir faire neuf, de vouloir faire original et finalement on tombe dans la banalité. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit là de chef-d'oeuvre. Il s'agit d'airs agréables, frais. Les paroles ne sont pas particulièrement marquantes, la musique non plus, mais écrivons-le à la louange des auteurs, compositeurs, interprètes et des éditeurs ce disque en vaut bien d'autres aux résonances américaines. Mais pourquoi cela est-il aussi monocorde et parfois aussi triste. C'est la tendance actuelle de faire de la chansonnette un cri ou une lamentation. Il ne s'agit pas d'opposer l'époque d'une chanson à une autre époque, chaque temps à sa résonnance particulière mais au siècle passé et au début du présent siècle les chansonniers ont été également innombrables. Il n'est pas resté de tous, des pièces qui se chantent encore mais il y en a tout de même un certain nombre qui ont survécu.

Dans ce fatras de la production actuelle surtout en raison de disques beaucoup d'airs innondent le marché et nous l'avons déjà écrit ici même et nous les répétons, tout cela ne durera pas.

Une chanson c'est un air que l'on aime à fredonner, c'est un air que l'on a dans le coeur et dans l'esprit et que l'on chante seul ou avec d'autres, mais tous ces airs imbibés d'introspection donnent peut-être une idée de notre temps mais n'établissent certainement pas que notre époque est gaie, enthousiaste.

En bref c'est tout de même là un disque qui est magnifiquement enregistré, très bien interprété et mélomanes de toutes catégories auront plaisir à entendre.

Nous avons un deuxième disque Select SP-12-124 portant titre "Attente", c'est une réalisation Jacques Charpentreau.

Nous avons quatorze pièces, elles sont chantées par Caroline Cler et Christian Borel, orchestre de François Rauber. C'est un enregistrement exécuté en France. La gravure et la fabrication du disque qui nous occupe est l'oeuvre de Select.

Voici quelques titres avec le nom du compositeur et dans chaque cas le nom de l'interprète: "Guidez mes pas" de P. Dorsey et P. Stookey, chanté par Christian Borel; "L'ange d'or" de Léo Ferré par le même interprète "Venus de la nuit" par J. Charpentreau et R. Arvey, chanté par Caroline Cler.

Ici une surprise "Quand les hommes vivront d'amour" par Raymond Lévesque et chanté par Cristian Borel. Il faut avouer que c'est une belle chanson qui a eu son heure de popularité au Canada français et cela continue mais je l'aime mieux chantée par Christian Borel. Signalons ensuite: "Elle n'est pas jolie" de Félix Leclerc, chanté par Caroline Cler; "Donnez-nous aujourd'hui" par C. Aznavour chanté par la même, là encore j'aime mieux l'interprète Caroline Cler qu'Aznavour dont certaines chansons sont belles mais dont la voix est rauque. "T'es venu de loin" de L. Amade et G. Bécaud, chanté par Caroline Cler et C. Borel. C'est une fantaisie qui n'a rien de transcendant. C'est encore toujours le même souci de faireneuf, de faireoriginal et on aboutit à des bleuettes sans consistance. Et pour conclure "Le chant de la création" parole de St-François d'Assise avec musique de Félix Leclerc et interprétation de Caroline Cler.

Jacques Charpentreau dans sa note explicative inscrite sur la pochette du disque nous rappelle l'importance de la chanson dans la vie de tous. Il y a des chansons, écrit-il, pour rythmer les joies et les peines des hommes, il ajoute "mais les moyens de diffusion actuels, la radio et le disque, en ont fait un instrument priviligié de la poésie quotidienne".

Nous avons souventefois écrit que nos chansons de France et du Canada français étaient souvent banales, qu'elles étaient tristes, qu'elles n'interprétaient pas l'homme tout entier dans sa joie, dans son espérance et écrivons-le dans sa foi. Le but de ces chansons groupées sous le titre "Attentes" est d'établir qu'il y a chez certains auteurs une recherche ou une affirmation de l'Etre suprême. Cette recherche de l'absolu écrit encore Jacques Charpentreau s'exprime à travers la chanson contemporaine. Après lui nous écrivons qu'il y a ici une interrogation, une inquiètude, une croyance, une foi. Ce sont les propres expressions de Jacques Charpentreau.

La chanson profane continue J. Charpentreau, nous propose de nombreuses oeuvres parlant de Dieu. On a voulu grouper ici une attestation de la foi, une recherche de Dieu, c'est tout naturel chez un peuple dont les origines sont chrétiennes, dont la foi l'est encore ou devrait l'être.

C'est un ensemble qui mérite audition et nous recommandons ce disque aux airs variés à l'interprétation agréable, à tous nos lecteurs.

Le troisième enregistrement dans la série Select SP-12-143 porte titre "Musique pour l'étude de la danse et de l'éducation corporelle".

Nous avouons que cet enregistrement superbe n'aura pas selon nous une large diffusion; il vaudra pour ceux qui s'intéressent à la danse ou au ballet, c'est une musique qui vaut par sa valeur intrinsèque. Un feuillet explicatif situe que ce disque a été élaboré afin de capter et de rendre auditif les mouvements de la danse. La danse n'est pas aujourd'hui qu'un passe-temps agréable, la danse et le ballet connaissent une popularité considérable. Mais comme le physique de la plupart d'entre nous laisse à désirer par manque l'exercice il faut rappeler avec Gilberte Cournaud qu'il y a là à l'audition de ce disque un instrument de travail pour ceux qui désirent étudier sur une musique pour entrainement de la danse et de l'éducation corporelle.

La musique est de Jacques Lacome, la conception et la réalisation est de Gilberte Cournand. On ne s'en rend pas compte mais il y a participation de Gilbert Mayer, premier danseur de l'Opéra, d'Arlette Bon, professeur du Conservatoire national de Buenos-Aires, etc.

Un dépliant explicatif montre les mouvements pour les exercices corporelles. Nous croyons que cet aspect du disque rejoindra une autre catégorie d'auditeurs et élargira l'audience car s'il ne s'agissait que de musique pour ballet le public, répétons-le serait assez limité, comme on a eu soin de présenter les instructions et les illustrations pour les exercices corporelles plus nombreux encore seront ceux qui aimeront à écouter ce disque qui est une belle réalisation des Editions Select.

Et en dernier lieu un enregistrement Select SP-12-137 portant titre "Jour du Seigneur".

C'est un album d'un seul disque. On nous présente La messe, Dieu est amour dans un version à quatre voix mixtes avec accompagnement de trompettes et trombone, l'office de Vêpres en français, l'office de Complies en français. On donne également des exemples de psalmodie en langue vivante. La structure de ces offices s'inspire de la structure des Vêpres et des Complies en latin.

Revenons au disque qui nous occupe. Il s'agit de psalmodies nouvelles. La Schola des Pères du St-Esprit de Chevilly a la vadette avec la participation féminine de la Chorale Elisabeth Brasseur. A l'orgue Elisabeth Brasseur elle-même. L'ensemble est dirigé par Lucien Deiss.

Nous entendons ici pour la messe "Seigneur prends pitié"; "Gloire à Dieu"; "Je crois en un seul Dieu; "Saint Saint, Saint" et "Agneau de Dieu" puis quelques psaumes des Vêpres texte.

Voici quelque chose qui sera acceptable à tous les fidèles; ceux qui tiennent aux anciens airs comme à ceux qui se veulent novateur à tout prix. Ici on sait concilier à la fois les suggestions et les exigences du Concile avec une tradition saine. Tout ce qui était accompli dans l'Eglise hier n'était pas également valable, mais tout ce qui s'accomplissait n'était pas à démolir. Il y en a qui veulent tout détruire du passé liturgique comme il y en a qui veulent démolir chapelle et église; nos statues et autres ornements rappellent un passé vénéré et vénérable.

Quoi qu'il en soit "Jour du Seigneur" est un disque qui rappelle un passé liturgique, émouvant et qui s'intègre dans le renouveau de l'Eglise avec plausibilité, cohérence. Le tout susceptible d'aviver notre foi.

Nous demandons à nos lecteurs d'écouter au moins ce disque et ils jugeront par eux-mêmes de la valeur de cet enregistrement distribué, comme les disques qui précèdent, par les Editions Ed. Archambault, de la rue Ste-Catherine à Montréal.

Rodolphe Laplante

C'est une trouvaille! ces plaques-miniature des Amputés de Guerre. Vos clés sont identifiées par une réplique exacte de votre plaque d'immatriculation. C'est un service dont nous avions besoin. C'est une entreprise viable dont le travail est exécuté et dirigé exclusivement par des amputés de guerre. Les gens qui comprennent bien ceci ne retardent pas à envoyer 60c pour deux plaques ou 35c pour une seule au Service de Plaques des Amputés de Guerre, 140, rue Merton, Toronto, 7.

C'EST LA MEILLEURE!

SI VOUS N'ETES PAS SATISFAIT DE VOTRE VOITURE DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT, RAPPORTEZ-LA ET NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.

Pouvez-vous trouver mieux ailleurs ?

VOLKSWAGEN
BUICK
OLDSMOBILE
DODGE
CHEVROLET
VALIANT
FORD
RAMBLER
MERCURY
STUDEBAKER
PONTIAC
RENAULT
CADILLAC
COMET
CHRYSLER
FALCON
PLYMOUTH

1965 OLDSMOBILE "JETSTAR 88"
Toit rigide, V-8, automatique, radio, tout équipé Garantie 100%.

1964 FORD "GALAXIE 500"
Convertible, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. Garantie 100%.

1964 CHEVROLET "BELAIR"
4 portes, automatique, radio, peinture neuve, bas millage. Garantie 100%.

1964 STUDEBAKER "COMMANDER"
4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, parfaite condition. Garantie 100%.

1964 FORD "GALAXIE XL"
Sièges baquets, V-8, automatique, radio, voiture de sport. Garantie 100%.

1963 OLDSMOBILE '88"
Toit rigide, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction, en très bonne condition. Garantie 100%.

1963 INTERNATIONAL
Station wagon, V-8, automatique radio très propre. Garantie 100%.

1963 CHEVY II
Coach 6 cylindres, automatique, radio, parfaite condition. Garantie 100%.

1962 FORD "GALAXIE"
2 portes, toit rigide, 6 cylindres, transmission ordinaire, radio, bas millage. Garantie 100%.

1962 PONTIAC "PARISIENNE"
4 portes, V-8, automatique, radio, bas millage. Garantie 100%.

1961 PONTIAC "PARISIENNE"
Convertible, radio, très propre et en parfait ordre. Garantie 100%.

1959 BUICK "LE SABRE"
Toit rigide, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. Garantie 90 jours.

EMILIEN Grégoire AUTO ST-AMBROISE

APPELEZ 756-2734 – 756-1691-92

M. Malo ou M. Grégoire